



**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITÉ DU REBOISEMENT  
ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.  
GÉNÉRALE

CRF(LVI)/2  
13 octobre 2022

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-SIXIÈME SESSION  
Du 7 au 11 novembre 2022  
Yokohama (Japon) (en hybride)

**RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS**

**DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**



**RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS  
DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

**(A) PROJETS ACHEVÉS**

- (1) PD 552/09 Rev.1 (F) Incitation des propriétaires forestiers coutumiers des plaines de la province du Centre de PNG à reboiser leurs savanes herbeuses en arbres de haute valeur**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	828 576
Budget de l'OIBT:		\$EU	644 814
Gouvernement du Japon:	\$EU	644 814	
Gouvernement de PNG:		\$EU	183 762

Agence d'exécution: Administration forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Période d'approbation: 45<sup>e</sup> session du CIBT, novembre 2009, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée: Janvier 2012 / Prévues: 36 mois & Effective: 123 mois

Nouvelles dates approuvées d'achèvement du projet:

- Première prorogation jusqu'au 31 déc. 2015 (NOLF.15-0004)
- Deuxième prorogation jusqu'au 31 déc. 2016 (NOLF.16-0067)
- Troisième prorogation jusqu'au 31 janvier 2018 (NOLF.17-0029)
- Quatrième prorogation jusqu'au 30 sept. 2019 (NOLF.18-0085)
- Cinquième prorogation jusqu'au 30 oct. 2020 (NOLF.20-0021)
- Sixième prorogation jusqu'au 31 mars 2022 (NOLF.21-0093)

**I. Introduction**

Ce projet a été approuvé et financé en novembre 2009. L'accord régissant son exécution a été finalisé en mai 2010. Après avoir mené à bien les démarches administratives requises pour la mise en œuvre de ce projet, l'agence d'exécution a entamé les activités du projet en janvier 2012. Cependant, sa mise en œuvre s'est heurtée à des délais importants suite aux lacunes de l'équipe de direction du projet et au changement à trois reprises du coordinateur national du projet. Le retard dans la soumission des rapports d'audit financier pour les exercices 2018, 2019 et 2020 a été résolu en décembre 2021. La durée du projet a été prolongée jusqu'au 31 mars 2022 après le décaissement de la dernière tranche en janvier 2022. Le rapport d'achèvement du projet ayant été soumis en juillet 2022 et le rapport d'audit final au début d'octobre 2022, le dossier est complet et la procédure d'achèvement de ce projet pourra être entamée.

**II. Objectif du projet**

L'objectif de ce projet était de créer un cadre de reboisement modèle – comprenant des volets sensibilisation, formation et accompagnement — qui encourage les propriétaires fonciers coutumiers des plaines de la province du Centre à reboiser leurs herbages en y plantant des essences de haute valeur. Les activités du projet ont été axées sur le renforcement des capacités de trois institutions nationales à fournir des services rentables et durables en renforçant les systèmes opérationnels, les ressources matérielles et les ressources humaines, pour aboutir à la création de trois entreprises modèles de reboisement.

**III. Réalisations et produits du projet**

PRODUIT 1: Un programme de sensibilisation au reboisement à destination des propriétaires fonciers et de la collectivité au sens large est opérationnel.

- Un travail de sensibilisation au reboisement a été mené auprès de trois communautés cibles dans les districts de Rigo et de Kairuku-Hiri par le biais du programme de reboisement que déploie actuellement l'Autorité forestière de la PNG (Terres sécurisées et plantation d'arbres) au moyen du kit de sensibilisation des propriétaires fonciers (LAK).
- Un service d'enseignement forestier a été mis en place dans les trois écoles communautaires à l'aide du kit des Apprentis de la forêt (FLK) qui est géré par les Projets des îles du Pacifique (PIP). Le FLK

a été soumis au Comité d'assurance qualité et au Conseil des études du Département national de l'éducation (NDoE) pour approbation et être utilisé comme support pédagogique dans toutes les écoles de PNG (c'est-à-dire du primaire jusqu'à la dernière année du secondaire).

- Cinq entreprises modèles de reboisement ont été créées dans le district de Rigo pour promouvoir efficacement les groupes fonciers, les accords commerciaux et les systèmes de production appropriés auprès de la communauté au sens large.

PRODUIT 2: Un programme de formation et de soutien aux entreprises à destination des petites entreprises de reboisement est en place

- Un programme de formation a été en place dans le cadre du programme *Démarrer votre entreprise* de la *Small & Medium Enterprise Corporation* (SMEC) à destination des entrepreneurs locaux sur trois sites modèles dans les districts de Rigo et de Kairuku-Hiri. Il a débouché sur plus de 40 plans d'activité et sur la création de la coopérative et du Plan d'action des agriculteurs de Girabu.
- Un service d'information sur les entreprises a été mis en place à destination des entrepreneurs du reboisement dans les trois écoles communautaires modèles des districts de Rigo et Kairuku-Hiri en utilisant le kit d'outils des producteurs d'arbres (TGTK) qui est géré par les Projets des îles du Pacifique (PIP). Ce service sert de guichet d'informations unique et gratuit pour les agriculteurs et les travailleurs de terrain.

PRODUIT 3: Un programme de formation et de soutien en agroforesterie destiné aux petites entreprises de reboisement est en place

- Le programme de formation des agriculteurs de l'Institut national de recherche agricole (NARI) a été déployé dans le village de Gomore dans le district de Rigo. Les agents de terrain du NARI et du NFS ont également aidé quatre groupes fonciers modèles du district de Rigo à sélectionner les régimes de production les mieux adaptés à leur contexte local. Une coopérative d'agriculteurs a été créée dans le village de Girabu pour coordonner la production et la commercialisation des cultures agricoles.
- Un service d'information sur l'agroforesterie à destination des entrepreneurs du reboisement a été mis en place dans certaines écoles communautaires. Sept nouvelles brochures (un sélecteur d'arbres et six fiches d'information sur les arbres) ont été élaborées pour aider les propriétaires fonciers à choisir, cultiver six arbres de grande valeur et en tirer des revenus, y compris le teck, qui se développent bien dans les basses terres de la province du Centre.

OUTPUT 4: Un dispositif de distribution fournissant du stock et des matériaux agroforestiers aux entreprises modèles de reboisement est opérationnel

- Un système d'irrigation a été installé dans la pépinière de la Station forestière de Kuriva, qui est capable de fournir plus de 20 000 souches de teck par an à partir des vergers clonaux de la PNGFA aux Monts-Lawes & Kuriva. L'Institut de recherche forestière de Lae a également créé un verger à graines clonal comprenant 208 ramets clonaux sur le site de Rocky Creek à Kuriva.
- Deux centres de distribution locaux ont été créés à Gomore et Girabu dans le district de Rigo. Ils fournissent des plants d'arbres de grande valeur et de cultures vivrières qui se développent bien dans les basses terres de la province du Centre. Pour ce faire, les six fiches d'information sur les arbres qui aident dans la sélection des sites, la récolte des semences et la création, la plantation et l'entretien des pépinières ont servi de référence. Les boisés de teck du district de Rigo pourront également fournir des semences de qualité aux deux centres de distribution locaux du district de Rigo et être une source régulière de revenus pour les propriétaires fonciers.

#### **IV. Acquis et répercussions**

Le projet a permis de mettre en place un cadre de reboisement qui continuera d'être géré par les partenaires du projet en ayant recours aux outils et techniques qui ont été testés lors de la mise en œuvre du projet. Le projet vise à ce que le cadre modèle de reboisement soit au fil du temps élargi au reste de la province du Centre mais aussi au-delà, pour aboutir à la remise en état progressive des prairies sous-utilisées dans toute la PNG. Il a contribué à accroître les avantages sociaux, environnementaux et économiques de long terme des propriétaires fonciers des basses terres de la province du Centre, ce grâce au développement d'entreprises de reboisement afin de promouvoir un ensemble adapté de modèles commerciaux et de régimes de production. Le teck (*Tectona grandis*) a été une essence centrale qui a été promue dans le cadre d'une série de dispositions commerciales et de régimes de production modèles.

Alors que la PNGFA se concentre de manière grandissante sur le reboisement comme moyen de maintenir un domaine forestier permanent qui alimente les industries forestières existantes et nouvelles, les acquis du projet contribueront considérablement à son programme national de reboisement dans le but de planter 800 000 hectares d'arbres à des fins commerciales et d'intérêt communautaire d'ici à 2050.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

En termes de réalisation des objectifs du projet et de mise en œuvre des activités du projet, les principaux enseignements peuvent être résumés comme suit:

- L'exécution du projet a été lente et a manqué de continuité, ce en raison d'une série de problèmes administratifs internes et externes. Pour une mise en œuvre efficace du projet, les contraintes de sa mise en œuvre doivent être clairement mises en évidence dans les rapports d'avancement réguliers et des réunions d'examen fréquentes sont essentielles de même que les problèmes administratifs internes doivent être rapidement gérés par la direction du projet.
- Les centres de vulgarisation locaux (par exemple, les écoles et les organisations communautaires) sont en mesure de réduire les coûts de prestation et de maintien des services de vulgarisation en milieu rural. Le réseau croissant de centres communautaires et d'écoles fournira en continu des services d'information aux groupes locaux et à la communauté dans son ensemble.
- Au nombre des facteurs qui restreignent le recensement et l'établissement de sites modèles figurent: i) les conflits fonciers avec d'autres groupes propriétaires de terres; ii) les divergences d'opinions au sein des groupes propriétaires de terres (par exemple, les priorités d'utilisation des terres); et iii) des activités de suivi limitées qui encouragent les propriétaires fonciers à planter des arbres sur leurs terres.

La stratégie de durabilité du projet s'est concentrée sur le renforcement des capacités de ces institutions nationales à fournir des services rentables et durables en renforçant les systèmes opérationnels, les ressources matérielles et les ressources humaines. La PNGFA devrait reproduire l'approche modèle dans d'autres districts et provinces en collaboration avec ses partenaires, notamment comme suit:

- La Direction du boisement et du reboisement du Service national des forêts (NFS) continuera de sensibiliser les propriétaires fonciers et de fournir une formation (agro)forestière et des services de soutien aux agriculteurs et aux travailleurs sur le terrain dans le cadre de son programme national de reboisement (*Secure Land & Plant Trees*).
- La Section des acquisitions du NFS continuera d'aider les groupes fonciers à former des ILG en utilisant l'approche par étapes recommandée et la Division du conseil aux entreprises et du renforcement des capacités du SMEC continuera à soutenir le développement des petites et moyennes entreprises en PNG.
- L'Institut de recherche forestière du NFS poursuivra la création de vergers clonaux et d'unités de production de semences avec l'appui de ses partenaires dans la recherche-développement. La Station forestière de Kuriva du NFS continuera d'aider les groupes fonciers motivés à établir des centres de distribution locaux qui fournissent des plants de qualité d'essences de grande valeur et de cultures vivrières adaptées au contexte local avec le soutien du NARI (par exemple, semences et plants de cultures vivrières). Les boisés créés sur les sites du projet constitueront à l'avenir une source locale de semences de qualité pour les centres de distribution locaux.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement de projet, les rapports techniques, ainsi que les rapports d'audit financier, le Comité pourra souhaiter déclarer achevé le projet PD 552/09 Rev.1 (F), sous réserve de l'achèvement satisfaisant du rapport d'audit final pour la période de janvier à mars 2022. Des exemplaires des rapports connexes au projet en version numérique peuvent être mis à disposition par le Secrétariat, sur demande.

- (2) **PD 653/12 Rev.1 (F) Aménagement de plantations forestières en peuplements multispécifiques et monospécifiques dans la Zone de transition de l'assemblée de district de Biakoye au Ghana en recourant à des stratégies de réduction de la pauvreté**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	324 088
Budget de l'OIBT:		\$EU	245 272
Gouvernement du Japon:	\$EU	245 272	
Gouvernement du Ghana:		\$EU	78 816
Agence d'exécution:	PICODEV-Ghana		
Période d'approbation:	Avril 2012		
Date de lancement et durée:	Mai 2013 / Prévues: 24 mois & Effective: 34 mois		

## **I. Introduction**

Ce projet de 24 mois a été approuvé dans le cadre du Cycle des projets du premier semestre 2012 par le biais du système d'approbation électronique, et il a été entièrement financé au cours de la quarante-huitième session du CIBT en novembre 2012, grâce à la généreuse contribution du Gouvernement du Japon. L'Accord de projet a été signé par les parties en janvier 2013. L'exécution du projet a commencé en mai 2013 suite au décaissement de la première tranche du financement de l'OIBT. Toutefois, sachant qu'une version acceptable du rapport d'achèvement a été reçue en mars 2016, la durée d'exécution de ce projet aura été de 34 mois au lieu des 24 mois initialement prévus par l'agence d'exécution (PICODEV-Ghana).

Le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement du projet, mais le rapport d'audit financier final était en attente depuis mars 2016. À l'issue de plusieurs relances, de 2016 à 2021, un rapport d'audit financier final satisfaisant a été soumis en octobre 2021, et a été examiné par la Division des opérations et considéré comme acceptable pour que ce projet soit documenté pour les procédures d'achèvement et de clôture. Cependant, il a été soumis au-delà de la date limite de finalisation des documents du Comité en préparation à la cinquante-cinquième session du CRF.

## **II. Objectif du projet**

Le projet visait à contribuer au développement socio-économique durable et à la protection de l'environnement dans la zone de Biakoye dans la région de la Volta au Ghana, ce en restaurant avec la participation des communautés locales des terres forestières dégradées ou moyen d'essences à bois d'œuvre indigènes précieuses et des essences exotiques. Il visait spécifiquement à initier une approche participative de lutte contre la pauvreté (transformation et vente innovantes de manioc à valeur ajoutée) par un enrichissement durable des forêts et le développement de plantations utilisant des essences tropicales à bois d'œuvre associées à des essences exotiques.

## **III. Réalisations et produits du projet**

Afin d'assurer une mise en œuvre participative du projet, l'équipe de mise en œuvre du projet et les parties prenantes avaient discuté et adopté une stratégie de projet multidimensionnelle qui avait contribué à atteindre un maximum de résultats, y compris sur des aspects importants comme la promotion de techniques lignicoles sur des terres rurales privées en termes de préparation des terres, d'approvisionnement en plants et de production de plants, de plantation de plants, ainsi que d'entretien général des plantations forestières. L'objectif principal était d'assurer, lors de la mise en œuvre du projet, une implication active (intersegmentaire) des parties prenantes concernées dans la prise de décision, débouchant sur un plus grand engagement des communautés locales, ainsi que sur des opérations, des produits et des acquis en interaction. Les principaux produits et réalisations du projet sont décrits ci-dessous.

Les principales réalisations du projet, par rapport aux produits escomptés et aux activités associées, peuvent être résumées comme suit:

- Mille deux cents (1 200) jeunes femmes et hommes des six villages (Ahenkro, Tayi, Ntunda, Tepo, Bumbula et Akposso-Kabo) ont créé avec succès six plantations forestières multispécifiques de 50 acres chacune, servant de parcelles de démonstration et plantées des essences indigènes suivantes: Emire, Ofram, Dodowa, Sofo, Onyina, Papao, Wawa et acajou d'Afrique de l'Ouest;

- Mille deux cents (1 200) jeunes femmes et hommes des six villages ont créé six parcelles de démonstration de 50 acres chacune plantées des essences exotiques suivantes: Teck (pour le bois et les poteaux) et Cassia (pour le bois de feu);
- Mille deux cents (1 200) jeunes femmes et hommes issus de six communautés locales impliquées dans la mise en œuvre du projet avaient été organisés en association pour la gestion de la machine de transformation du manioc. L'objectif était de valoriser le manioc brut cultivé dans des plantations agroforestières associant le manioc et d'autres cultures aux essences susmentionnées;
- Ces jeunes femmes et hommes ont également été formés au reboisement, y compris des compétences en récolte et traitement des semences, création et gestion de pépinières, repiquage et entretien des semis, et gestion des plantations forestières et protection des plantations forestières (prévention des feux de brousse).

#### **IV. Acquis et répercussions**

Ce projet multidimensionnel consistait à cultiver des essences indigènes comme Emire, Ofram, Dodowa, Sofo, Onyina, Papao, Wawa et acajou d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des essences exotiques comme le teck et le Cassia, en association avec du manioc et d'autres cultures sélectionnées par les communautés locales (principalement maïs, poivre, marantacées et igname). Ces plantations forestières multispécifiques ont été établies par certaines communautés locales sur la base du régime agroforestier Taungya modifié.

La mise en œuvre de ce projet a induit à des changements d'attitude favorables résumés ci-dessous:

- Les jeunes acteurs ciblés savaient effectivement comment sélectionner les sites locaux déboisés, préparer la terre à des reboisements professionnels, cultiver les plants sélectionnés et les planter, comment les entretenir et comment transformer et conditionner le manioc cultivé en divers types de produits rentables à valeur ajoutée. Ces compétences avaient contribué à autonomiser ces jeunes femmes et hommes impliqués dans la mise en œuvre du projet sur le plan de questions forestières corrélées à l'amélioration de leurs moyens d'existence;
- L'intervention du projet a aiguisé la prise de conscience et le comportement des jeunes femmes et hommes sur le plan des questions forestières, en leur permettant de continuer à faire partie de la solution dans le cadre des actions et activités de réhabilitation forestière déployées dans le district de Biakoye, région de la Volta, au Ghana.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Le processus de consultation régulière et fréquente entre les parties prenantes a été le principal enseignement dégagé de la mise en œuvre fructueuse de ce projet. Les stratégies du projet ont été bien conçues et bien élaborées pour s'adapter à sa nature multidimensionnelle et ont considérablement contribué à assurer l'implication des parties prenantes concernées, y compris des jeunes femmes et hommes de la zone cible, dans la mise en œuvre du projet. Les capacités des bénéficiaires cibles ont été développées et leur ont permis de prendre pleinement leurs responsabilités dans la mise en œuvre du projet.

Eu égard à l'aspect durabilité, la principale disposition pourrait être l'engagement de la Commission des forêts du Ghana (au niveau du district de Biakoye) à continuer de fournir à l'issue du projet un appui technique supplémentaire aux jeunes femmes et hommes qui ont participé à la création de plantations forestières et à la remise en état des forêts naturelles du district de Biakoye, dans la région de la Volta, au Ghana. L'agence d'exécution (PICODEV) avait préparé, en collaboration avec les parties prenantes concernées, une nouvelle proposition de projet, pour la soumettre au cycle de projet de l'OIBT en 2017. Elle devrait contribuer à consolider les principales réalisations du projet PD 653/12 Rev.1 (F). Cependant, la nouvelle proposition de projet n'a pas été soumise en raison du retard à remplir la condition préalable pour ce faire, à savoir la réception d'un rapport d'audit financier final acceptable et satisfaisant par le Secrétariat de l'OIBT permettant d'enclencher la procédure d'achèvement et de clôture du projet PD653/12 Rev.1 (F).

#### **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, les rapports techniques, ainsi qu'un rapport final d'audit financier acceptable, le Comité pourra déclarer le projet PD 383/05 Rev.2 (F) achevé. Des exemplaires des rapports du projet en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

**(3) PD 696/13 Rev.2 (F) Restauration à base communautaire et gestion durable des forêts vulnérables du delta de la Rewa à Viti Levu (Fidji)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	387 511
Budget de l'OIBT:		\$EU	310 576
Gouvernement du Japon:	\$EU	310 576	
Gouvernement de Fidji		\$EU	76 935
Agence d'exécution:	Département des forêts, Ministère des pêches et des forêts, République de Fidji		
Période d'approbation:	Deuxième semestre 2013		
Date de lancement et durée:	Octobre 2015 / Prévues: 36 mois & Effective: 76 mois		
Nouvelles dates approuvées d'achèvement du projet:	Première prorogation jusqu'au 30 sept. 2019 (NOLF.18 -0084) Seconde prorogation jusqu'au 31 déc. 2020 (NOLF.20-0017) Troisième prorogation jusqu'au 31 déc. 2021 (NOLF.21-0066) Quatrième prorogation jusqu'au 30 avril 2022 (NOLF.22-0010)		

## **I. Introduction**

Ce projet a été approuvé au second semestre de 2013 et son financement a été attribué lors de la quarante-neuvième session du CIBT en novembre 2013. L'accord de projet régissant son exécution a été parachevé en juin 2015. Après avoir terminé toutes les dispositions administratives, y compris un plan annuel de ses opérations, le projet est entré en phase opérationnelle en octobre 2015. Durant sa mise en œuvre, le projet s'est heurté à plusieurs défis, dont le manque de motivation et d'engagement de la part des parties prenantes concernées, le fait que les sites du projet aient été gravement sinistrés à la fin de février 2016 par le cyclone tropical Winston et la pandémie de Covid-19. Suite à ces difficultés, une prorogation de la durée du projet a été accordée jusqu'en décembre 2021. Le rapport d'achèvement et le rapport d'audit final du projet ayant été soumis en juillet 2022, le dossier est complet et les procédures d'achèvement et de clôture pourront être entamées.

## **II. Objectif du projet**

Ce projet avait pour objectif de contribuer à la gestion durable des zones humides côtières et des mangroves dans le delta de la Rewa (35 238 hectares), tout en améliorant les moyens d'existence des populations riveraines. De manière spécifique, le projet proposait la restauration et la gestion d'au moins 3 381 hectares en tant que site de démonstration; la formation de 17 communautés impliquées visant à les sensibiliser à l'importance des zones humides et au développement de moyens d'existence autres destinés à réduire leur dépendance économique excessive à l'égard de la végétation côtière et de la mangrove des zones humides.

## **III. Réalisations et produits du projet**

Produit 1. Communautés locales formées et habilitées à mettre en œuvre des activités liées à l'amélioration des moyens de subsistance pour réduire la dépendance excessive à l'égard des ressources des zones humides côtières et des mangroves

- Six communautés (Waicoka, Naivakacau, Nasilai, Natila, Narocake et Muanaïra) ont été formées à des moyens de subsistance alternatifs, y compris pépinières villageoises et plantation d'arbres, cultures commerciales et jardinage familial, formation à la machine à coudre, élevage porcin dans le village de Nasilai et apiculture dans le village de Muanaïra village.
- Des programmes médiatiques ont été mis en place éduquer le public à l'importance des zones humides côtières et de mangrove.

Produit 2. Les zones humides de mangroves côtières dégradées et déboisées sont remises en état par le boisement et le reboisement en utilisant des espèces indigènes appropriées

- Six ateliers de formation en collaboration avec la Division de la recherche et de la vulgarisation en sylviculture ont été menés. Plus de 200 membres de la communauté y ont participé.
- Le mode de remise en état a consisté à planter diverses espèces: restauration de 137,25 hectares (457 450 plants de mangrove) et de 13,15 hectares (5 580 plants d'essences indigènes, d'arbres fruitiers et côtiers)
- Sans les six communautés, 241 ménages bénéficient de l'expansion de la vie marine dans les zones de mangrove restaurées: poissons, crabes et homards de vase.

Produit 3. Maintenir et améliorer les connaissances et les compétences traditionnelles qui permettront aux communautés de valoriser et de soutenir l'utilisation des ressources

- Les connaissances et compétences traditionnelles en matière de récolte et de préservation des principales sources de nourriture situées dans les écosystèmes de mangrove ont été documentées. Il s'agit notamment des pratiques culturelles traditionnelles de la fabrication de tapa et de tissage de nattes; la méthode traditionnelle de pêche au crabe et au homard de vase; et la coutume traditionnelle du «tabou» (aire protégée traditionnelle).
- Une vidéo du projet illustrant le changement de perception des membres des six communautés sur le plan de la gestion des écosystèmes de mangrove côtière et des zones humides dans le delta de la Rewa a été réalisée.

Produit 4. Cadre pour soutenir la politique et la législation existantes sur les mangroves

- Une série d'ateliers consultatifs destinés à identifier les niveaux de coordination, de collaboration et de mise en réseau entre les institutions clés et à réunir les problèmes fondamentaux des zones humides côtières et de mangrove a été organisée.
- Les communautés sont conscientes de l'importance de protéger cette mangrove vulnérable et les chefs de village du delta de la Rewa dirigent le suivi et la surveillance des coupes illégales dans la mangrove pour le bois de feu.

#### **IV. Acquis et répercussions**

La mise en œuvre du projet a apporté des avantages aux principaux bénéficiaires et parties prenantes impliquées. Grâce au mécanisme de «gestion durable des forêts vulnérables» qui a été développé, les usagers de la mangrove dans la province de Tailevu et de Rewa sont désormais conscients que leurs mangroves sont pour eux un atout et qu'ils doivent maintenir leurs écosystèmes de mangroves pour augmenter leur productivité et assurer leur pérennité. Les formations dispensées aux villageois ont doté les six communautés des compétences nécessaires pour gérer la mangrove, pérenniser leur récolte et exploiter des produits à valeur ajoutée issus de moyens d'existence autres.

Réaliser les objectifs du projet a un impact significatif sur les perceptions du public et des autres institutions, locales et internationales, qui mobilisent un soutien en faveur d'un écosystème de mangrove durable à Fidji. La capacité des pouvoirs publics à élaborer des politiques et des réglementations sur la réhabilitation et la conservation durables des mangroves a été améliorée. Les principaux bénéficiaires et parties prenantes impliqués continueront de bénéficier des produits du projet et maintiendront le cadre et la plateforme qui ont été développés grâce à la restauration communautaire et à la gestion durable des mangroves vulnérables du delta de la Rewa.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet, en particulier pour la restauration, la gestion et l'utilisation des ressources de la mangrove à Fidji sont notamment les suivants:

- L'engagement des communautés et la pleine participation de leurs membres sont essentiels pour réussir à conserver la mangrove et à restaurer des zones humides dégradées. Les communautés du delta de la Rewa ont été les gardiennes des mangroves, mais ce rôle ne peut être tenu pour acquis. Ce rôle d'intendance doit être officialisé pour être efficacement appliqué.
- Les membres de la communauté ont leurs propres priorités et responsabilités. Or, elles ne correspondront pas souvent aux exigences de mise en œuvre du plan de projet. Le personnel du projet doit organiser des programmes adaptés dont les membres de la communauté peuvent profiter.
- Il est important de générer des revenus pour accroître le soutien et la participation à la mise en œuvre réussie de tout projet et éviter la pression sur l'utilisation des ressources.

- Nouer des relations fondées sur la confiance avec le donateur, l'OIBT et les précieuses parties prenantes aide à renforcer la compréhension mutuelle avec l'agence d'exécution par la soumission de rapports d'avancement et de rapports d'audit complets.

La pérennité des écosystèmes de mangrove restaurés et d'autres activités de projet liées aux moyens de subsistance sera améliorée en continu à l'achèvement du projet comme suit:

- Le cadre de la Directive communautaire sur la mangrove pour la gestion durable des zones de mangrove sera mis en œuvre concomitamment à des programmes d'autonomisation communautaire impliquant toutes les parties prenantes clés à chaque étape de la mise en œuvre de la politique.
- Les ministères du gouvernement s'engagent à utiliser les installations et les ressources de la capitale pour faciliter en permanence la participation de toutes les communautés de la province de Rewa et Tailevu.
- Un programme en place au sein du conseil des affaires i-Taukei appelé «Équipes de soutien à la gestion de Yaubula» sera le fer de lance de la gestion communautaire et du suivi des ressources de la mangrove. En outre, le programme existant de développement des villages sera également renforcé grâce à une meilleure coordination et à un meilleur suivi de la gestion et de la conservation des zones humides.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, les rapports techniques ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer le projet PD 696/13 Rev.2 (F) achevé. Des exemplaires des rapports connexes au projet en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

### **(4) PD 740/14 Rev.2 (F) Gestion durable des forêts par les mécanismes REDD+ dans la province de Kampong Thom (Cambodge)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	561 022
Budget de l'OIBT:		\$EU	484 792
Gouvernement du Japon:	\$EU	484 792	
Gouvernement du Cambodge		\$EU	76 230

Agence d'exécution: Administration forestière, Ministère cambodgien de l'agriculture, des forêts et des pêches

Période d'approbation: Deuxième semestre 2014

Date de lancement et durée: Septembre 2015 / Prévues: 36 mois & Effective: 75 mois

Nouvelles dates approuvées d'achèvement du projet: Première prorogation jusqu'au 30 avril 2020 (NOLF.20-0001)  
Seconde prorogation jusqu'au 30 avril 2021 (NOLF.20-0051)  
Troisième prorogation jusqu'au 31 déc. 2021 (NOLF.21-0039)

## **I. Introduction**

Ce projet a été approuvé dans le cadre du Cycle des projets du deuxième semestre 2014 et il a été financé à la cinquantième session du CIBT en novembre 2014. L'accord de projet régissant son exécution a été parachevé en mars 2015. Une cérémonie de lancement du projet a eu lieu le 23 juillet 2015, avec la participation des principales parties prenantes à la REDD+ dans le pays. À l'issue des démarches administratives requises, le projet a entamé ses opérations en septembre 2015. La première prorogation du projet a été approuvée jusqu'à la fin d'avril 2020. En raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure dans le pays depuis avril 2020, le projet a été de nouveau prorogé jusqu'à la fin de 2021. Le rapport d'achèvement et le rapport d'audit final du projet ayant été soumis en avril 2022, le dossier est complet et les procédures d'achèvement et de clôture du projet ont été enclenchées.

## **II. Objectif du projet**

Le projet visait à contribuer à la gestion durable des ressources forestières de la province de Kampong Thom en y réduisant la déforestation et la dégradation des forêts. Son objectif spécifique visait à institutionnaliser les activités REDD+ afin de réduire la déforestation et la dégradation de la forêt de Tomring dans la province de Kampong Thom. Le projet a traité le problème crucial de la capacité institutionnelle limitée pour promouvoir les activités REDD+ en appui à la gestion durable des forêts dans la province de Kampong Thom.

### **III. Réalisations et produits du projet**

Produit 1: Amélioration de la compréhension et des connaissances des parties prenantes sur la REDD+

- Un rapport d'examen résumant les enseignements tirés de la mise en œuvre des interventions REDD+ en cours au Cambodge a été publié en anglais et en khmer
- Des événements de sensibilisation à la REDD+ destinés aux parties prenantes au niveau provincial et sur site ont été organisés pour 3 forêts communautaires cibles avec la participation de 237 participants.
- Un rapport sur la mise en place de mécanismes de partage des bénéfices au Cambodge, y compris une stratégie de financement durable, a été publié.

Produit 2: Programme de recherche sur la REDD+ dans la forêt de Tomring, dans la province de Kampong Thom, élaboré et mis en œuvre

- Un niveau d'émissions de référence (NER) et un NER ajusté ont été calculés pour la province de Kampong Thom.
- Des activités visant à réduire les émissions de carbone et à améliorer les moyens de subsistance des communautés, en particulier dans les points sensibles de déforestation et de dégradation, ont été déterminées et exécutées. Elles comprennent une formation aux patrouilles SMART et l'utilisation du GPS pour les membres du comité de gestion forestière communautaire; la distribution de 2 150 réchauds (30 pour cent d'économies par rapport à un réchaud ordinaire) aux membres ciblés par la foresterie communautaire; ainsi que la formation à l'élevage de poulets et aux meilleures pratiques d'utilisation de pesticides agricoles et de fertilisation dans la culture du manioc.

Produit 3: Lignes directrices et programmes de formation REDD+ renforcés pour une conception et une mise en œuvre efficaces des activités REDD+.

- La capacité de suivi, communication des informations et vérification (MRV) au niveau des cantonnements de l'administration forestière et des forêts communautaires a été augmentée grâce à une série de formations. Une série de formations sur la conception et la mise en œuvre efficaces de la foresterie carbone (par exemple, mesures de l'inventaire forestier, utilisation du Système d'information géographique (SIG) et de drones pour le recueil de données) a été dispensée.
- Un rapport destiné à faciliter la conception, la mise en œuvre et le suivi des garanties pour les communautés locales et l'environnement a été préparé.

Plusieurs rapports techniques et fiches de projet ont été publiés en anglais et en khmer. Des notes d'orientation soulignant les principales conclusions des quatre rapports techniques ont été publiées comme suit:

- Évaluation des mécanismes existants de partage des bénéfices dans les projets forestiers et REDD+ dans l'optique d'un mécanisme national d'allocation des incitations REDD+ qui soit efficace au Cambodge
- Concevoir, mettre en œuvre et suivre les garanties REDD+ dans la province de Kampong Thom
- Développement d'une stratégie de financement durable pour la REDD+ au Cambodge
- Développement de valeurs par défaut et ajustement des niveaux d'émissions de référence pour les forêts de la province de Kampong Thom

### **IV. Acquis et répercussions**

Le projet a contribué à renforcer la capacité du personnel des pouvoirs publics d'échelon national et local à faire avancer le suivi de la gestion durable des forêts grâce à des programmes intensifs de renforcement des capacités. Ce projet a également aidé à développer la planification de l'utilisation des terres dans la foresterie communautaire qui assure une réduction des conséquences des conflits liés aux terres forestières

et favorise la bonne gouvernance en vue d'améliorer la reddition de comptes et la transparence dans le processus décisionnel pour une foresterie communautaire efficace. Il a également renforcé le leadership et la motivation des communautés locales qui participent à la gestion des forêts et à la coordination avec les autorités locales moyennant des opportunités accrues de moyens de subsistance durables grâce à l'agroforesterie appliquée et aux pratiques agricoles intensives.

Les résultats du projet ont contribué à mettre en œuvre la phase II de la stratégie nationale REDD+ 2022-2026, qui met l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de mesures habilitantes pour lutter contre les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts. La planification de l'utilisation des terres et l'étude des forêts des sites du projet ont été utiles pour évaluer la réalisation de l'objectif national de maintien de 60 pour cent de couvert forestier. Les réalisations du projet aideront le Cambodge à participer activement aux efforts internationaux visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, tout en poursuivant les objectifs nationaux au service de la société et de l'environnement.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Le projet a été conçu en se fixant des produits adaptés qui ont été réalisés dans le cadre de l'objectif spécifique. Les enseignements tirés de l'identification, de la conception et de la mise en œuvre du projet sont notamment les suivants:

- La participation active des principales parties prenantes, du niveau national au niveau local, intéressées par la mise en œuvre du projet a débouché sur des résultats productifs. Les partenaires étroits du projet sont l'ambassade du Japon et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) au Cambodge ainsi que les départements opérationnels sous FA/MAFF et le Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche de Kampong Thom.
- Le Comité technique du projet et le Comité de pilotage du projet ont joué un rôle déterminant en tant que plateforme permettant aux parties prenantes d'apporter régulièrement des conseils et des apports au projet.
- Un cadre institutionnel clair est essentiel pour l'intégration fluide des parties prenantes concernées dans la mise en œuvre du projet et la réalisation des produits prévus.

Les efforts de l'agence d'exécution se poursuivront pour assurer une exploitation élargie des résultats du projet en vue de renforcer le suivi de la gestion durable des forêts à travers la REDD+:

- Les autorités forestières locales intensifieront le suivi régulier des sites de démonstration pour disposer de données actualisées sur la déforestation et la dégradation des forêts.
- Il existe une forte collaboration sur le site du projet entre les autorités locales, le CFMC et les agriculteurs de démonstration, car ils ont reconnu la nécessité d'une utilisation généralisée des résultats du projet.
- Le forum public continuera d'encourager le soutien actif des communautés et des organisations locales.
- Des fonds supplémentaires seront recherchés pour compléter le plan de durabilité afin d'étendre les mécanismes REDD+ et d'offrir davantage de programmes de formation à l'achèvement du projet.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, les rapports techniques ainsi que le rapport d'audit financier, le Comité pourra déclarer le projet PD 740/14 Rev.2 (F) achevé. Des exemplaires des rapports connexes au projet en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

(5) PD 765/14 Rev.4 (F) **Élaboration d'un programme de restauration de terroirs forestiers guatémaltèques en s'appuyant sur les Lignes directrices de l'OIBT - Phase I**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	358 180
Budget de l'OIBT:		\$EU	250 000
CDB:	\$EU	100 000	
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	150 000	
FCG		\$EU	108 180

Agence d'exécution: Fondation pour la conservation des ressources naturelles et de l'environnement au Guatemala (*Fundación para la Conservación de los Recursos Naturales y Ambiente en Guatemala*, FCG) en collaboration avec l'Institut national forestier (INAB)

Période d'approbation: Rev.2: approuvée au premier semestre 2015  
Rev.3: approuvée au premier semestre 2017  
Rev.4: approuvée au deuxième semestre 2017

Date de lancement et durée: Juin 2018 / 40 mois

Nouvelles dates approuvées d'achèvement du projet: Première prorogation jusqu'au 31 déc. 2020 (NOLF.20-0034)  
Seconde prorogation jusqu'au 30 juin 2021 (NOLF.20-0047)

## I. Introduction

Ce projet a achevé ses activités en milieu d'année 2021. Toutefois, le rapport final (escompté en milieu d'année 2021 conformément à l'Accord de projet et à la prorogation accordée) a été après la date de finalisation des documents de la 55<sup>e</sup> session du CRF en raison du fait que plusieurs membres de l'équipe de projet avaient été directement touchés par la pandémie de Covid-19. Un rapport d'achèvement et des rapports d'audit satisfaisants ayant été reçus au début de 2022, ce projet sera examiné dans le cadre du point «Projets achevés» de l'ordre du jour du Comité lors de la présente session.

Ce projet a été approuvé dans le cadre du Cycle des projets du premier semestre 2015 par le biais du système électronique d'approbation mis en place, et son financement partiel a été annoncé lors des cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du CIBT en 2015 et en 2016. Suite à la révision de la proposition de projet en deux phases afin de prendre en compte le financement partiel mis à disposition, l'INAB a décidé qu'il souhaitait superviser le projet, mais non agir en qualité d'agence d'exécution (AE). En conséquence, il a désigné la *Fundación para la Conservación de los Recursos Naturales y Ambiente en Guatemala* (FCG) comme AE. Le document de projet a en conséquence été révisé une ultime fois et approuvé par le biais de la procédure de non-objection en ligne de l'OIBT en septembre 2017. L'Accord de projet de la Phase I a finalement été signé en mai 2018, après des délais rencontrés dans la finalisation de la contribution de la Convention sur la diversité biologique (CDB) au projet, et sa mise en œuvre a débuté le mois suivant.

Le Guatemala recelait en 2010 un couvert forestier de 3,722 595 hectares, qui représentait 34 pour cent du territoire national. En 2006, le couvert forestier guatémaltèque était estimé à 3,868 708 ha; ces chiffres représentent donc une perte nette de 146 112 hectares de forêt, ce qui correspond à un taux net de déforestation d'un pour cent par an à l'échelon national (au regard des forêts sur pied en 2006). La situation est devenue d'autant plus critique que le Guatemala fait partie des pays recensés comme étant les plus vulnérables aux phénomènes climatiques et autres conditions délétères dans le monde dues au climat, ce qui ne fait qu'exacerber les problèmes d'appauvrissement de la biodiversité et de réduction des biens et services forestiers.

Au cours des deux dernières décennies, le Guatemala a favorisé des instruments de politique pour la conservation et la gestion de ses forêts ainsi que leur reforestation dans le cadre de son Programme d'incitations forestières (PINFOR) et de son Programme d'incitations forestières destiné aux petits propriétaires-exploitants forestiers et agroforestiers (PINPEP), en développant des outils de réglementation, techniques et de planification destinés à faciliter leur mise en œuvre. Néanmoins, malgré les progrès enregistrés dans l'administration et l'utilisation durable des ressources forestières guatémaltèques, aucun de

ces instruments de politique n'a traité de manière spécifique la problématique de la restauration des paysages forestiers dans le cadre de l'un des outils susmentionnés.

Le Conseil de restauration des paysages forestiers a élaboré une carte de restauration forestière, qui recense une superficie totale de 3,989 465 hectares éligibles à la restauration, laquelle a été divisée en quatre catégories: a) aires protégées; b) surfaces ripisylves; c) surfaces de mangrove; et d) surfaces adaptées à la foresterie.

Ce projet a entrepris des actions de restauration du paysage forestier sur des sites pilotes de restauration en conformité avec les *Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires*, lesquelles sont axées sur quatre écosystèmes forestiers stratégiques que l'Institut national des forêts (INAB) et le Conseil national des aires protégées (CONAP) à déclarés prioritaires, à savoir les forêts de nuages, les forêts sèches, les forêts de pins-chênes, et les mangroves.

## **II. Objectif du projet**

L'objectif de développement du projet était de «réduire la dégradation des forêts et d'améliorer la restauration des écosystèmes forestiers au Guatemala». Son objectif spécifique consistait à «améliorer les actions de restauration forestière dans le cadre de la mise en œuvre d'un mécanisme de restauration forestière reposant sur les Directives de l'OIBT avec la participation élargie des principales parties prenantes au sein des écosystèmes stratégiques prioritaires».

## **III. Réalizations et produits du projet**

Malgré les retards liés à la Covid-19, l'agence d'exécution a bien avancé dans la mise en œuvre du projet en 2020-2021. Les travaux sur les activités de restauration en collaboration avec les acteurs locaux ont été achevés dans les quatre sites pilotes. L'adaptation à la situation nationale des directives de l'OIBT pour la restauration des forêts tropicales naturelles a été achevée et a fait l'objet d'un examen dans une série d'ateliers régionaux.

## **IV. Acquis et répercussions**

Le projet a réalisé tous les acquis escomptés malgré quelques difficultés à entreprendre les activités de terrain dans les délais en raison de la Covid-19. Les quatre sites pilotes ont été restaurés avec succès et les communautés locales riveraines ont été formées à la restauration des paysages forestiers comme indiqué dans les Lignes directrices de l'OIBT.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Le principal enseignement dégagé au cours du projet tient à l'importance de s'engager avec les communautés locales et les parties prenantes pour mener à bien des activités de restauration des paysages forestiers. Les communautés impliquées dans le projet nécessiteront un appui continu des pouvoirs publics pour les aider à gérer et à commercialiser les produits issus des forêts restaurées; une fois que les communautés locales commenceront à tirer un revenu des produits commercialisés, les activités de restauration seront pérennisées.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le projet a atteint tous ses objectifs et a fourni un excellent exemple de la manière d'appliquer les lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des forêts tropicales naturelles à un niveau opérationnel. Toutes les exigences en matière d'établissement de rapports ont été respectées de manière satisfaisante, y compris l'audit final des fonds du projet contribués par l'OIBT. Le rapport final du projet (en espagnol uniquement) est disponible sur demande auprès du Secrétariat. Un rapport d'achèvement du projet a été soumis et accepté par la CDB au début de 2022 dans le cadre du contrat de financement partiel de ce projet par la CDB qui a été passé avec l'OIBT. Le Comité pourra souhaiter déclarer ce projet achevé.

### **(6) PD 777/15 Rev.3 (F) Accélération de la restauration des fonctions de la Réserve de biosphère de Cibodas (RBC) par une bonne gestion des terroirs associant les acteurs locaux (Indonésie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	643 616
Budget de l'OIBT:		\$EU	515 590
Gouvernement du Japon:	\$EU	515 590	
Gouvernement de l'Indonésie:		\$EU	128 026
Agence d'exécution:	Autorité du Parc national Gunung Gede Pangrango (GGPNP), Direction générale des ressources naturelles et de la conservation des écosystèmes (KSDAE), Ministère de l'environnement et des forêts (MOEF)		
Période d'approbation:	Rev.1 approuvée en octobre 2015 Rev.2 approuvée en avril 2016 Rev.3 approuvée en mars 2017		
Date de lancement et durée:	Août 2018 / Prévues: 36 mois & Effective: 42 mois		
Nouvelles dates approuvées d'achèvement du projet:	Première prorogation jusqu'au 28 février (NOLF.21-0061)		

## I. Introduction

Ce projet a été approuvé dans le cadre du Cycle des projets du deuxième semestre 2015 et son financement a été mis à disposition en avril 2016. L'accord en régissant l'exécution a été finalisé en janvier 2018 compte tenu de la suspension des versements de fonds à tous les projets de l'OIBT intervenue de juin à décembre 2016. Au terme des formalités administratives exigées pour la mise en œuvre du projet, le projet est entré en activité en août 2018. Dû au retard pris par la mise en œuvre de certaines activités en raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure, le projet a été prorogé jusqu'à la fin de février 2022. Le rapport d'achèvement et le rapport final d'audit financier ayant été soumis en mai, le dossier est complet et les procédures d'achèvement et de clôture pourront être entamées.

## II. Objectif du projet

Ce projet visait à contribuer à la restauration des fonctions de conservation et de développement de la Réserve de biosphère de Cibodas (RBC), dans la province indonésienne de Java-Ouest, qui occupe une superficie totale de 114 779 hectares. La RBC est l'une des plus importantes réserves de biosphère de l'Indonésie au regard principalement de sa biodiversité riche et unique. Elle est également une destination touristique bien connue en raison de sa relativement bonne accessibilité et une source d'eau vitale pour la vie d'une trentaine de millions de personnes résidant dans la capitale de Jakarta et d'autres villes plus petites, ainsi que les municipalités situées autour de la Réserve. Son objectif spécifique est d'améliorer la conservation et la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes de la RBC par la mise en œuvre du Plan de gestion stratégique intégré préparé à cet effet.

## III. Réalisations et produits du projet

Produit 1: Menace sur la biodiversité dans la zone centrale considérablement réduite

- Des plantations d'enrichissement ont été réalisées sur 7 hectares; une solution gagnant-gagnant a été trouvée en collaboration et les terres dégradées ont été remises en état conjointement avec les communautés locales.
- Le système de suivi de la biodiversité et des écosystèmes a été renforcé avec l'achèvement des procédures opérationnelles standard et l'achat d'équipements et d'outils de suivi pour la panthère de Java (*Panthera pardus*), l'aigle de Java (*Nisaetus bartelsi*), le gibbon cendré (*Hylobates moloch*) et l'herpétofaune.

Produit 2: Les meilleures pratiques d'utilisation des terres dans les zones tampons et de transition de la RBC sont démontrées et promues

- Les pratiques réelles d'utilisation des terres dans les zones tampons et de transition ont été bien documentées. Neuf activités de subsistance ont été élaborées en collaboration et se sont avérées être bien gérées par les groupes d'agriculteurs forestiers. Un total de 182 dirigeants et membres de

LFG ont été formés aux compétences nécessaires pour quatre types d'activités commerciales de subsistance par neuf différents LFG.

- Au total, 15 dialogues ont été organisés pour sensibiliser à la conservation et au développement durable. Ces dialogues incluent la facilitation de la création d'une marque de produits CBC pour obtenir un certificat de marque du Forum de la RBC. Cette activité de création de marque a été mise en œuvre dans les trois districts de Cianjur, Sukabumi et Bogor, en collaboration avec des organisations locales, des institutions académiques ainsi que le secteur privé et avec le soutien du comité national indonésien du MAB de l'UNESCO.

#### Produit 3: Arrangements institutionnels pour la gestion de la RBC améliorés

- Un Forum de coordination et de communication RBC a été créé dans un seul des districts, sur les trois prévus dans le plan, pour des raisons de contraintes budgétaires. Un atelier a été organisé avec les pouvoirs publics locaux de Cianjur, Sukabumi et Bogor, ainsi que le gouvernement provincial en vue d'améliorer le suivi de la gestion de la RBC.
- Le site web de la RBC a été mis à jour avec l'actualité des projets/activités et autres informations/matériels. Le site web du projet ([www.itto-cbr.id](http://www.itto-cbr.id)) a été synchronisé avec le site web du GGNPN. Les réseaux sociaux du projet incluent Facebook (FB) sur: <https://www.facebook.com/itto.c.reserve> et Instagram (IG) sur: [https://www.instagram.com/cibodas\\_biosphere.reserve/](https://www.instagram.com/cibodas_biosphere.reserve/).
- L'équipe du projet a participé à un certain nombre d'événements nationaux et internationaux en ligne, dont le Forum politique de haut niveau de l'UNESCO (HLPF) «Faire face aux défis environnementaux: Action pour le climat et la biodiversité des sites désignés par l'UNESCO».

#### **IV. Acquis et répercussions**

Le projet a permis d'améliorer la conservation et la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes de la Réserve de biosphère de Cibodas dans la province de Java occidental en Indonésie, ce en réduisant la menace qui pèse sur la biodiversité dans la zone cœur et en favorisant les meilleures pratiques d'utilisation des terres dans les zones tampons et de transition. Les engagements des communautés locales participantes ont été considérablement renforcés en faveur d'une gestion durable de la RBC, reconnaissant que ses paysages sont des sites de conservation de la biodiversité et favorables à moyens d'existence durables. Les entreprises privées locales sont impliquées dans le développement d'activités sous la marque RBC.

L'Autorité du Parc national de Gunung Gede Pangrango a tiré des avantages substantiels du projet sous la forme des informations recueillies, d'une sensibilisation accrue des parties prenantes locales à la conservation et au développement durable, d'un soutien accru des parties prenantes locales à la gestion du Parc national. Un Forum de coordination et de communication RBC renforcera le cadre coopératif des acteurs locaux pour la gestion durable de ses paysages.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet sont notamment les suivants:

- La stratégie de mise en œuvre du projet s'est montrée concluante pour réaliser les des objectifs du projet en cernant clairement le problème essentiel à résoudre, ce qui a facilité la mise en place des éléments clés pertinents et efficaces du projet.
- Pour réduire l'écart entre les objectifs planifiés et réalisés du projet, des plans opérationnels détaillés étaient essentiels avec des tâches et des responsabilités clairement définies pour l'unité de gestion du projet
- Certains indicateurs de réalisation du projet étaient mal définis au stade initial, mais ils ont été redéfinis au cours de la phase opérationnelle pour assurer une mesure systématique des réalisations.
- La constance et l'efficacité de la communication et des concertations entre l'agence d'exécution et les pouvoirs publics locaux accueillant le projet ont évité des problèmes opérationnels et institutionnels inutiles et ont favorisé la collaboration entre les principales parties prenantes, en particulier les communautés locales.

L'engagement de l'Autorité du Parc national de Gunung Gede Pangrango à élargir continuellement les résultats du projet a été renforcé par l'intérêt croissant des communautés locales et des entreprises privées pour la conservation de la biodiversité dans la zone cœur et le développement durable dans les zones tampons et de transition de la RBC. Les pouvoirs publics des districts se sont aussi engagés en faveur de la gestion

durable de la RBC afin de soutenir l'intérêt des communautés locales pour la conservation et la génération de revenus.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, les rapports techniques ainsi qu'un rapport final d'audit financier jugé acceptable, le Comité pourra déclarer le projet PD 777/15 Rev.3 (F) achevé. Les rapports connexes au projet en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

### **(7) PD 852/17 Rev.4 (F) Développement d'une stratégie régionale de restauration et de réhabilitation des zones dégradées de la côte sud du Pérou**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	386 123
Budget de l'OIBT:		\$EU	125 000
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	125 000	
FDA:		\$EU	153 693
BÉNÉFICIAIRES:		\$EU	107 430

Agence d'exécution: *Foundation for Agrarian Development (FDA)*

Agences de collaboration: Service national des forêts et de la faune (SERFOR), Ministère de l'agriculture et de l'irrigation (MINAGRI)

Période d'approbation: Septembre 2019 (au titre de Rev.3, avec un Budget de l'OIBT de 149 968 \$EU)  
Rev.4 avalisée en novembre 2020 (avec 125 000 \$EU)

Date de lancement et durée: Juin 2021 / 24 mois & Effective: 16 mois

## **I. Introduction**

Le Conseil a approuvé ce projet lors de sa cinquante-cinquième session tenue à Lomé, au Togo, en décembre 2019. Le financement n'avait pas été attribué à cette date, mais il a par la suite été partiellement financé, grâce à la généreuse contribution du Gouvernement des États-Unis, à la cinquante-sixième session du Conseil, en novembre 2020. Le financement partiel du projet a entraîné une modification du budget de l'OIBT en raison de l'ajustement des activités du projet et il a été avalisé en novembre 2020. L'accord régissant l'exécution du projet, dont les fonds ont été obtenus lors de la cinquante-sixième session du Conseil, a été signé par l'ensemble des parties en juin 2021. Une version du rapport d'achèvement du projet jugée acceptable ayant été reçue en septembre 2022, la période de mise en oeuvre du projet aura duré 16 mois au lieu de 24 mois initialement prévu par l'agence d'exécution (FDA).

## **II. Objectif du projet**

L'objectif de développement de ce projet consistait à fournir un outil de gestion des terres destiné à améliorer la situation environnementale et socioéconomique de la région du littoral sud du Pérou en restaurant des terres dégradées et en permettant aux populations d'avoir accès à des forêts et à des régimes agroforestiers pérennes. Son objectif spécifique est de contribuer à élaborer une stratégie participative concertée pour planifier des actions de restauration des paysages dégradés en vue d'accompagner la pérennisation environnementale et socioéconomique dans la région du littoral sud du Pérou.

## **III. Réalisations et produits du projet**

Malgré les restrictions liées à la pandémie de Covid-19, la mobilisation sur le terrain s'est faite en coordination avec les agents locaux du SERFOR (Service national des forêts et de la faune), et le suivi a été assuré en ligne par l'agence d'exécution (FDA). Cette approche hybride de la mise en oeuvre et de la supervision de ce projet a contribué à éviter une interruption de l'exécution des activités du projet sur le terrain dans les zones cibles du projet (département d'Arequipa et provinces de Camaná et d'Ocoña).

Les principales réalisations du projet, par rapport aux produits attendus et aux activités associées, peuvent être résumées comme suit:

- Les zones d'influence spécifiques ont été délimitées dans les collines d'Atiquipa et Tacahuay, ainsi que celles des terres non cultivées à Camana et Moquegua
- La concertation sur les zones d'influence et leur validation, au niveau du Comité régional de reconstruction des surfaces dégradées (RAD), avait été effectuée au niveau de la coordination et de l'implication des principales parties prenantes (secteur public et privé) en vue de réactiver le Comité régional de remise en état des surfaces dégradées ;
- Mise en place de sites pilotes de récupération expérimentale sur 80 des 100 hectares prévus;
- Une carte préliminaire de la stratégie régionale pour Pucchun et Atiquipa a été préparée au moyen d'images satellites de Google Earth et mise à disposition;
- Une formation des utilisateurs à la mise en place et au suivi des modules expérimentaux a été dispensée sur les techniques d'implantation des zones de modules expérimentaux dans les terres dégradées et les terres non cultivées, avec la participation et la collaboration des principaux acteurs des secteurs public et privé;
- Quatre pépinières forestières ont été créées et sont opérationnelles, pour établir des plantations agroforestières sur les terres non cultivées et restaurer les écosystèmes dégradés dans les collines côtières;
- Une analyse environnementale, sociale et économique des sites sélectionnés a été entreprise pour les activités de terrain, sous la responsabilité de la direction du projet tout en impliquant chacun des bénéficiaires identifiés dans les sites du projet;
- Une stratégie et des directives régionales participatives ont été élaborées pour la restauration et la réhabilitation des zones dégradées de la côte sud du Pérou, mais elles n'avaient pas encore été officiellement validées par le SERFOR à l'achèvement du projet;
- La proposition de projet pour financement gouvernemental/public a été préparée par l'équipe de mise en œuvre du projet et approuvée par des experts lors d'ateliers de validation technique.

En outre, l'ensemble de l'équipement et du matériel d'irrigation au goutte-à-goutte a été acheté, ainsi qu'une moto-cargo, des engrais et des outils de terrain tandis que les réservoirs d'eau, l'entrepôt et l'aire de séchage ont été construits sur les sites cibles du projet.

#### **IV. Acquis et répercussions**

La mise en œuvre du projet a contribué à atteindre les produits escomptés suivants: i) Carte et rapport descriptif des terres dégradées et des écosystèmes propices à la restauration et à la réhabilitation; ii) Stratégie et plan d'action pour la restauration et la remise en état des terres recensées et délimitées ; et iii) Descriptif de projet sur la restauration et la réhabilitation de 100 000 hectares de terres dégradées.

La mise en œuvre de ce projet a induit un certain nombre de changements voulus au profit des parties prenantes, qui peuvent être résumés comme suit:

- L'intervention du projet a amélioré la prise de conscience et le comportement des femmes et des hommes à l'égard des questions forestières, ce qui leur permet de continuer à faire partie de la solution sur le plan des actions et activités de remise en état des forêts sur les sites du projet de la côte sud du Pérou, ce à travers des plantations agroforestières
- Après avoir résolu le problème de l'approvisionnement en eau grâce aux systèmes d'irrigation au goutte à goutte, le projet a contribué à améliorer la capacité de rétention hydrique du sol, un aspect crucial pour la réussite des plantations agroforestières sur les sites cibles du projet ;
- Sélection d'espèces forestières et agricoles adaptées aux conditions de rareté de l'eau d'irrigation, résistantes à la salinité des sols, y compris la résistance à l'irrigation avec une eau à forte teneur en sel;
- La mise en œuvre du projet a été l'occasion de montrer des opportunités économiques alternatives pour les petits agriculteurs qui participeront à des activités de restauration des paysages forestiers à plus grande échelle avec le soutien du SERFOR et d'autres donateurs nationaux et internationaux.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Durant la phase initiale de la mise en œuvre du projet, des ajustements importants ont été apportés au Plan des travaux, dont une mise à jour de la situation en raison du long délai écoulé entre le moment (en 2017) où le projet a été formulé et le début de sa mise en œuvre (en juin 2021), notamment en ce qui concerne les

activités de terrain. Au cours de la période d'exécution du projet, le processus régulier et fréquent de concertation entre les parties prenantes a été le principal enseignement qui a contribué à la réussite de la mise en œuvre de ce projet. Une attention particulière a été accordée au maintien d'une équité et d'un équilibre entre les sexes dans les activités de terrain du projet, en offrant les mêmes opportunités aux femmes et aux hommes, tout en privilégiant le travail avec les groupes familiaux et communautaires. Les capacités des bénéficiaires cibles concernés ont été développées et leur ont permis s'assumer pleinement leurs responsabilités dans la mise en œuvre du projet.

La principale disposition prise pour assurer la durabilité du projet pourrait commencer par l'engagement du SERFOR à organiser l'atelier de validation technique, en collaboration avec d'autres organismes et institutions compétents, destiné à approuver la proposition de projet visant à amplifier les réalisations du projet PD 852/17 Rev.4 (F), ainsi que la stratégie et les directives régionales participatives se rapportant à la restauration et à la remise en état des surfaces dégradées de la côte sud du Pérou.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, les rapports techniques ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer le projet PD 852/17 Rev.4 (F) achevé sous réserve que le rapport final d'audit financier soit parachevé de manière satisfaisante. Les rapports connexes au projet en version numérique sont à disposition sur demande écrite auprès du Secrétariat.

**(B) AVANT-PROJETS ACHEVÉS**

**(1) PPD 189/17 Rev.3 (F) Élaboration d'une proposition complète de projet en vue de créer des outils visant à assurer l'implantation d'essences forestières ligneuses par régénération naturelle dans la province de Tahuamanu (Pérou)**

Budget et sources de financement:

Budget total:			\$EU	103 410
Budget de l'OIBT:			\$EU	50 000
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	50 000		
UNALM:			\$EU	43 510
Chambre nationale des forêts (CNF):			\$EU	9 900

Agence d'exécution: Chambre nationale des forêts en collaboration avec l'Université nationale d'agronomie La Molina (UNALM)

Période d'approbation: Septembre 2017 (au titre de Rev.1 et un budget de l'OIBT de 87 490 \$EU)  
Rev.2 avalisée en septembre 2018 (avec 50 000 \$EU)  
Rev.3 avalisée en septembre 2019 (avec 50 000 \$EU et un changement de l'Agence d'exécution de l'avant-projet)

Date de lancement et durée: Mai 2021 / 6 mois

**I. Introduction**

Le Conseil a approuvé cet avant-projet lors de sa cinquante-troisième session à Lima, au Pérou, en décembre 2017, mais il n'avait été que partiellement financé, grâce à une généreuse contribution du Gouvernement des États-Unis. Le financement partiel de l'avant-projet a contraint de modifier la part budgétaire de l'OIBT et d'ajuster les activités de l'avant-projet, ce qui a été avalisé en septembre 2018. Toutefois, il a fallu de nouveau réviser l'avant-projet suite au changement d'agence d'exécution, de l'UNALM à la CNF, ce pour des raisons de réglementation de l'UNALM régissant la gestion des fonds. Cette proposition de changement d'agence d'exécution a été approuvée en septembre 2019 par le biais d'une autre procédure de non-objection par voie électronique. L'Accord régissant l'exécution de l'avant-projet, dont les fonds ont été obtenus lors de la cinquante-troisième session du Conseil, a été signé par toutes les parties en décembre 2020 et le premier décaissement des fonds de l'OIBT a été opéré en mai 2021. Cependant, une version acceptable du rapport d'achèvement de l'avant-projet ayant été reçue en mars 2022, la période d'exécution de l'avant-projet aura duré neuf mois au lieu des six initialement prévus par l'agence d'exécution (Chambre nationale des forêts) en raison des restrictions sur les déplacements et les réunions liées à la pandémie de Covid-19 au Pérou. Le Secrétariat de l'OIBT a reçu les états financiers non vérifiés qui ont été examinés par la Division des opérations et jugés acceptables pour que le dossier de cet avant-projet soit jugé complet et les procédures d'achèvement et de clôture enclenchées.

**II. Objectif de l'avant-projet**

L'objectif de développement du futur projet qui sera élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de cet avant-projet, consistera à renforcer les connaissances sur le comportement reproductif des essences commerciales à bois d'œuvre afin de concevoir des outils techniques qui faciliteront l'élaboration d'une stratégie reproductive ainsi que l'implantation d'essences par régénération naturelle et l'application de techniques sylvicoles selon la nécessité pour assurer la restauration des populations. L'objectif spécifique de l'avant-projet était de formuler une proposition de projet visant à assurer la restauration des essences marchandes récoltées dans les concessions forestières et les forêts communautaires indigènes.

**III. Réalisations et produits de l'avant-projet**

Sur la base du rapport d'achèvement de l'avant-projet, les principaux produits et réalisations résultant de la mise en œuvre de cet avant-projet peuvent être essentiellement résumés comme suit:

- L'étude sur les espèces sélectionnées a été réalisée dans la province de Tahuamanu, région de Madre de Dios, au Pérou, et ses résultats ont été résumés dans un rapport technique fournissant des informations

et des données utiles sur les espèces suivantes: *Cedrela fissilis*, *Cedrela odorata*, *Dipteryx micrantha*, *Swietenia macrophylla* et *Myroxylon balsamum*.

- La base de données sur les plants, y compris leurs caractéristiques, leur localisation dans la zone et les cartes correspondantes, ainsi que la concession ou la communauté dont ils dépendent, a été développée pour compiler les outils standards nécessaires à assurer l'implantation d'essences forestières ligneuses par régénération naturelle dans la Province de Tahuamanu, en République du Pérou. Ce rapport technique fournit des informations et des conseils utiles que les praticiens forestiers (concessionnaires forestiers et communautés autochtones) pourraient intégrer dans leur processus de gestion forestière, pour les besoins des contrôles techniques et le suivi des peuplements forestiers dans les surfaces en gestion forestière.
- Une proposition de projet intitulée «Création de modèles de gestion sylvicole pour la restauration des forêts fondées sur l'utilisation de plants pour la régénération naturelle et artificielle, dans la province de Tahuamanu, République du Pérou» a été préparée avec la participation des futurs bénéficiaires et parties prenantes, et sera soumise dans le cadre du cycle des projets de l'OIBT en temps voulu.

#### **IV. Acquis et répercussions**

La mise en œuvre de l'avant-projet a été l'occasion de réunir les parties prenantes concernées pour discuter de la méthodologie et des outils techniques de mise en œuvre de la régénération naturelle et artificielle comme approche de rétablissement de la forêt. Les praticiens et/ou utilisateurs forestiers, concessionnaires et communautés autochtones, ont dû partager leurs connaissances et expériences pour les appliquer sur le terrain grâce à l'utilisation d'outils standard applicables compilés dans le rapport technique préparé par des experts et des spécialistes dans le cadre de la mise en œuvre de cet avant-projet. Sa mise en œuvre a contribué à élaborer des modèles de traitements sylvicoles qui encouragent l'établissement et le rétablissement des forêts en ayant recours à des outils standard valides qui seront utilisés par les parties prenantes concernées dans le processus de rétablissement à court, moyen et long terme des forêts.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Suite à la pandémie de Covid-19 au Pérou, en 2021, certaines activités nécessitant une forte interaction sur le terrain avaient été retardées en raison des restrictions sur les déplacements et les réunions instaurées par le Gouvernement du Pérou. La coordination en ligne a été assurée avec les bureaux régionaux, les concessionnaires, les communautés autochtones, l'Université nationale amazonienne de Madre de Dios (UNAMAD), le Ministère de l'environnement (MINAM), le Ministère du développement agricole et de l'irrigation (MIDAGRI), le Service des forêts et de la faune (SERFOR), l'Institut national d'innovation agricole (INIA), l'Institut de recherche sur l'Amazonie péruvienne (IIAP), siège de Madre de Dios, l'Agence de surveillance des ressources forestières et fauniques (OSINFOR), au nombre des principaux organismes. Cette approche hybride a permis d'éviter l'interruption de la mise en œuvre de l'avant-projet.

#### **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement et le rapport technique de l'avant-projet ainsi que des états financiers, non vérifiés, acceptables, le Comité pourra déclarer l'avant-projet PPD 189/17 Rev.3 (F) achevé. Les rapports connexes à l'avant-projet en version numérique sont à disposition sur demande écrite auprès du Secrétariat.

#### **(2) PPD 196/19 Rev.1 (F) Appui au renforcement des capacités opérationnelles et de planification des acteurs du secteur forestier privé et communautaire au Togo**

Budget et sources de financement:

Budget total:			\$EU	109 088
Budget de l'OIBT:			\$EU	85 792
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	50 000		
Fonds non affectés:	\$EU	35 792		
Gouvernement du Togo:			\$EU	23 296

Agence d'exécution: Plateforme de propriétaires de forêts privées et communautaires (PFPC)

Agence de collaboration: Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF)

Période d'approbation: Septembre 2019

Date de lancement et durée: Mars 2021 / 9 mois & Effective: 17 mois

## **I. Introduction**

Cet avant-projet d'une durée de neuf mois a été approuvé en septembre 2019 via la procédure électronique d'approbation et a été intégralement financé au cours de la cinquante-cinquième session du CIBT, en décembre 2019, grâce à une généreuse contribution du Gouvernement des États-Unis complétée par des fonds supplémentaires provenant de fonds non affectés de l'OIBT. L'Accord d'avant-projet a été signé par toutes les parties en juillet 2020 et le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été opéré en mars 2021. Une version acceptable du rapport d'achèvement d'avant-projet ayant été reçue en août 2022, la période d'exécution de l'avant-projet aura duré 17 mois au lieu des neuf initialement prévus par l'agence d'exécution (PFPC) en raison des restrictions sur les déplacements et réunions liées à la pandémie de COVID-19 au Togo.

## **II. Objectif de l'avant-projet**

L'objectif de développement de l'avant-projet était d'aider à développer un secteur forestier viable et lucratif avec la participation effective d'acteurs du privé et des communautés aux fins d'atteindre les objectifs d'élargir de 30 pour cent le couvert forestier au Togo d'ici à 2050. Son objectif spécifique est de mettre en œuvre un processus participatif visant à élaborer six propositions de projets forestiers visant à valoriser la contribution des acteurs du privé et des communautés à développer le secteur forestier au Togo. Ces six propositions de projets seront préparées conformément aux procédures, cadres et exigences de l'OIBT ainsi que ceux d'autres éventuels partenaires et initiatives internationales de financement.

## **III. Réalisations et produits de l'avant-projet**

La mise en œuvre de cet avant-projet a permis aux principales parties prenantes de disposer des éléments pertinents pour renforcer leurs interventions dans le secteur forestier au Togo. La stratégie de mise en œuvre basée sur une approche inclusive multi-acteurs, à travers des consultations régulières des principaux acteurs impliqués dans la gestion des ressources forestières et à travers la tenue d'ateliers de formation, a contribué aux principales réalisations résumées comme suit:

- Les principales parties prenantes ont été impliquées dans un processus préliminaire de concertation ayant pour objet de partager des informations sur l'avant-projet et de retenir les idées pertinentes qui seront converties en propositions de projets complets à soumettre aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Togo et aux institutions internationales.
- Le renforcement des capacités de plus de 50 membres des comités de coordination des associations d'acteurs forestiers privés et communautaires, qui ont été formés à la planification, au plaidoyer et au suivi-évaluation des activités en rapport avec les thématiques de gestion forestière.
- Les cinq propositions de projets forestiers sur six ont été élaborées conformément aux engagements internationaux du Togo dans les domaines concernés par les politiques nationales forestières et les programmes de développement du pays, ainsi qu'aux objectifs et priorités des partenaires internationaux, y compris des institutions internationales telles l'OIBT. Ces propositions de projets sont considérées comme une contribution à la liste des projets devant être validée par le Gouvernement du Togo pour soumission aux partenaires de coopération bilatéraux (France, Allemagne, Japon, etc.) et multilatéraux (Union européenne, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), etc.) du Togo ainsi que des organisations internationales (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), OIBT, etc.) dans le cadre d'un processus qui n'avait pas encore été formellement réalisé à l'achèvement de l'avant-projet.

## **IV. Acquis et répercussions**

Les membres des comités de coordination des associations d'acteurs forestiers privés et communautaires ont joué un rôle actif pour concrétiser les réalisations de l'avant-projet. Ils ont participé aux différentes réunions de concertation destinées à partager des informations sur les principales idées retenues pour l'élaboration de projets pouvant contribuer à soutenir leurs activités forestières au Togo. Ils ont également participé à divers ateliers de formation, échanges d'idées sur des projets, validation de notes conceptuelles sur de futurs projets traitant des aspects suivants: production forestière (création de plantations forestières,

restauration de paysages forestiers dégradés, gestion et utilisation durables des forêts existantes) pour les acteurs des secteurs forestiers privé et communautaire au Togo.

## V. Enseignements dégagés et pérennisation

La mise en œuvre de cet avant-projet a permis de réunir les acteurs concernés aux fins de déterminer leurs faiblesses et leurs besoins en matière de planification de projets et de gestion forestière, et de renforcer la cohésion au sein de leurs associations et groupements par des concertations successives. Tout au long du processus, la volonté des parties prenantes s'est renforcée pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur forestier national, à travers le processus menant à l'élaboration des propositions de projets identifiés, ce avec l'implication des acteurs du secteur forestier privé du Togo.

Cet avant-projet a contribué à rassembler des éléments utiles élaborer cinq propositions de projets qui pourraient permettre aux acteurs forestiers privés et communautaires de renforcer leurs interventions dans le secteur forestier au Togo. La pérennité des résultats de cet avant-projet, y compris le financement des propositions de projets élaborées à travers ce processus, ce qui constitue une préoccupation majeure pour les parties prenantes, dépendra de la capacité de l'équipe pluridisciplinaire mise en place pour promouvoir les propositions de projets élaborées auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux du Togo.

## VI. Remarques de conclusion

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement de l'avant-projet ainsi qu'un rapport final d'audit financier acceptable, le Comité pourra déclarer l'avant-projet PPD 196/19 Rev.1 (F) achevé. Les rapports connexes à l'avant-projet en version numérique sont à disposition sur demande écrite auprès du Secrétariat.

## (C) ACTIVITÉS ACHEVÉES DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL

### (1) **PP-A/53-323                      Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de «chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)» par les acteurs dans les pays du bassin du Congo**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	315 789
Budget de l'OIBT:		\$EU	315 789
Gouvernement du Japon (JFA):	\$EU	315 789	
RIFFEAC:			En nature

Agence d'exécution:                      RIFFEAC - Réseau des établissements de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale

Date de lancement et durée:              Mars 2020 / Prévues: 12 mois & Effective: 28 mois

Nouvelle date approuvée  
d'achèvement du projet:                      Prorogation jusqu'en mars 2022 (NOLF.21-0018)

## I. Introduction

Cette activité, d'une durée de 12 mois, du Programme de travail biennal (PTB) est financée dans le cadre de l'Axe programmatique 1 (AP1) intitulé «Chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)» de la Démarche programmatique élaborée au titre de la nouvelle architecture de financement, qui est mise en œuvre à titre pilote conformément aux dispositions pertinentes de la décision 8(LV). Cette activité du PTB a été financée durant la cinquante-cinquième session du CIBT en décembre 2019, grâce à une généreuse contribution du Gouvernement du Japon (Agence japonaise des forêts). Le protocole d'accord (MoU) régissant la mise en œuvre de cette activité du PTB a été dûment signé par l'ensemble des parties en mars 2020. L'agence d'exécution (le RIFFEAC) a lancé sa mise en œuvre suite au versement de la première tranche des fonds de l'OIBT le 27 mars 2020. La mise en œuvre de cette activité du PTB se fonde sur les résultats de l'activité 5 BMEL-OIBT financée par l'Allemagne et exécutée par le RIFFEAC. Le retard pris par l'exécution de l'activité 5 financée par le BMEL (Allemagne) et l'OIBT, en raison des restrictions sur les déplacements et les

réunions mises en place dû à la pandémie de Covid-19 dans les pays du bassin du Congo, ont nécessité de proroger la période d'exécution jusqu'en mars 2022 avec pour corrélat une modification du budget de l'OIBT. Une version acceptable du rapport d'achèvement ayant été reçue en juillet 2022, la période d'exécution aura duré 28 mois au lieu des 12 initialement prévus par l'agence d'exécution (RIFFEAC), ce en raison des restrictions sur les déplacements et les réunions liées à la pandémie de COVID-19 dans les pays du bassin du Congo. Le décès du consultant François HIOL HIOL survenu le 2 avril 2022 a également été une cause supplémentaire de retard pour la réalisation de cette Activité du PTB.

## II. Objectif de l'activité

De manière générale, cette Activité du PTB a contribué à encourager et à appliquer les bonnes pratiques de la gestion durable des forêts dans les pays du bassin du Congo, ce en renforçant progressivement les capacités des ressources humaines dans des domaines importants de la gestion durable des forêts, et notamment à faciliter le respect des exigences nécessaires à la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) pour les produits forestiers. Plus spécifiquement, il avait pour but de mettre en place une expertise avérée chez les parties prenantes associées aux LSSC. L'unique document réunissant les résultats des quatre programmes de formation aux LSSC, élaborés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Activité 5 du PTB de l'OIBT financée par le Ministère allemand de l'alimentation et l'agriculture (BMEL), a servi d'outil de partage de l'information et de facilitation du transfert de connaissances et de l'expertise à destination des principales parties prenantes associées aux problématiques des LSSC dans les pays du bassin du Congo.

## III. Réalisations et produits de l'activité

Sur la base des informations de l'agence d'exécution (RIFFEAC) et du rapport d'achèvement, les principales réalisations et produits de cette activité du PTB peuvent être essentiellement résumés comme suit:

Produits/activités	Principales réalisations
<b>Produit 1: Un module de formation, fondé sur la compilation du contenu des programmes de formation élaboré dans le cadre de l'Activité 5 [financée par le BMEL (Allemagne)] du Programme de l'OIBT relatif aux LSSC, est élaboré et validé</b>	
<b>Activité 1.1:</b> Réunir les résultats des quatre programmes de formation élaborés dans le cadre de l'Activité 5 du BMEL (Allemagne) en un seul module en vue de faciliter le transfert de connaissances et d'expertise aux acteurs des LSSC.	Les quatre programmes de formation suivants ont été fournis au consultant pour les réunir en un seul et unique module: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Module 1: Comprendre le concept du «Zéro-déforestation»</li> <li>• Module 2: Évaluer la légalité et mettre en place la reddition de comptes</li> <li>• Module 3: De la légalité à la durabilité</li> <li>• Module 4: Les marchés et leur accès</li> </ul>
<b>Activité 1.2:</b> Organiser un atelier régional de validation par les acteurs du module de formation élaboré dans le cadre de l'exécution de l'activité 1.1 et élaborer le programme d'organisation des sessions nationales de formation.	L'atelier régional de validation a eu lieu les 20 et 21 décembre 2021 à Douala, au Cameroun Intégration par le consultant des modifications proposées par les participants au cours de l'atelier, afin de finaliser le module compilé. Le rapport de l'atelier régional de validation est disponible pour informations complémentaires.
<b>Produit 2: La capacité et l'expertise conformes aux exigences en matière de LSSC sont renforcées chez les acteurs clés des pays du Congo.</b>	
<b>Activité 2.1:</b> Imprimer et distribuer le module de formation validé par les acteurs des LSSC dans les pays du bassin du Congo	Le module validé a été modifié et mis à disposition en version numérique dans le cadre du réseau des établissements de formation du RIFFEAC dans les pays du bassin du Congo, au titre d'outil technique pour les formations sur des aspects des LSSC. Il a également été distribué aux Points focaux de l'OIBT dans les pays du bassin du Congo, ainsi qu'aux représentants du secteur forestier privé et ceux des organisations de la société civile opérant dans le secteur forestier.
<b>Activité 2.2:</b> Organiser, au niveau national, des sessions de formation de formateurs chez les acteurs, au moyen du	Les ateliers nationaux de formation de formateurs sur l'unique module de formation aux LSSC se sont tenus dans des pays du bassin du Congo membres de l'OIBT (Cameroun, République

module de formation validé par les acteurs (atelier régional).	centrafricaine, Gabon, Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa). Le rapport de chacun des cinq ateliers nationaux de formation est disponible pour informations complémentaires.
--	--

#### IV. Acquis et répercussions

Un consultant a été sélectionné pour compiler en un seul module les quatre modules de formation aux LSSC, élaborés lors de la mise en œuvre de l'activité 5 PP-A/55-334 (D1902) BMEL-OIBT. Ce module a été validé lors de l'atelier régional de validation tenu les 20 et 21 décembre 2021 à Douala, Cameroun par les parties prenantes concernées.

Le module unique, validé par les principaux acteurs des LSSC, a été diffusé aux pays du bassin du Congo membres de l'OIBT (Cameroun, République centrafricaine, Gabon, Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa) lors de réunions organisées par le RIFFEAC et animées par le consultant. Pour atteindre l'objectif pédagogique opérationnel, le consultant a diffusé le module unique en version numérique qui a servi de document de travail puis a adopté une approche basée sur un cours magistral et participative pour optimiser l'implication des participants.

#### V. Enseignements dégagés et pérennisation

A l'issue des cinq ateliers de formation, les recommandations formulées ont été quasiment les mêmes dans chaque pays. Les participants ont suggéré que pour mieux diffuser le module unique auprès des différents acteurs concernés par les questions liées aux LSSC dans les pays du Bassin du Congo, il était nécessaire d'imprimer le module unique et de leur distribuer les exemplaires papier. Mettre à disposition le module compilé validé sur les LSSC via le réseau RIFFEAC d'établissements de formation pourrait contribuer à le pérenniser en l'utilisant comme outil technique dans les formations sur les LSSC.

#### VI. Remarques de conclusion

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement et les rapports techniques de cette Activité du PTB ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer l'Activité du PTB PP-A 53-323 LSSC-Japon achevée. Les rapports connexes à l'Activité en version numérique sont à disposition sur demande écrite auprès du Secrétariat.

#### (2) **PP-A/56-340-1 Renforcement des capacités en gestion des incendies de forêt et de terre en Indonésie**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	1,131 663,16
Budget de l'OIBT:		\$EU	1,105 263,16
Gouvernement du Japon (MoFA):	\$EU	1,105 263,16	
Gouvernement de l'Indonésie:		\$EU	26 400,00

Agence d'exécution: Direction de la gestion des incendies de forêt et de terre (DFLFM), Direction générale du changement climatique, Ministère de l'environnement et des forêts

Date de lancement et durée: Janvier 2021 / Prévues: 12 mois & Effective: 18 mois

Nouvelles dates approuvées d'achèvement du projet: Prorogation jusqu'au 30 juin 2022 (NOLF.21-0091)

#### I. Introduction

Cette Activité du PTB est financée au titre d'une activité du deuxième Axe programmatique (AP2) intitulé «Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques» et du quatrième Axe programmatique (AP4) intitulé «Questions émergentes et innovation» de la nouvelle Démarche programmatique élaborée dans le cadre de la nouvelle architecture de financement qui, conformément à la décision 8(LV), fait l'objet d'une phase

de mise en œuvre à titre pilote. Le Gouvernement du Japon a financé ce projet au titre d'une aide d'urgence à la gestion efficace des incendies de forêt en région tropicale. L'accord de projet a été dûment signé en août 2020 et le projet a démarré en janvier 2021 pour une durée d'une année. Le projet a été prorogé jusqu'à la fin de juin 2022 en raison de la pandémie de Covid-19. Le rapport d'achèvement du projet et le rapport d'audit financier pour 2021 ayant été soumis en août 2022, le projet pourra faire l'objet de la procédure d'achèvement et de clôture.

## **II. Objectif du projet**

En Indonésie, les pratiques de brûlage non contrôlées et non gérées sont devenues un grave problème dans la mesure où ces activités ont par le passé provoqué des incendies catastrophiques, et continuent d'en provoquer aujourd'hui, qui perturbent la santé humaine les transports, l'environnement et autres activités du quotidien. Ces problèmes devraient être traités dans le cadre de mesures et de démarches intégrées. Sachant que les activités anthropiques sont devenues un facteur majeur des incendies de forêts et de terres en Indonésie, la participation effective des communautés est fondamentale et les programmes de renforcement des capacités des brigades de lutte contre les incendies de forêts et de terres d'importance critique pour les prévenir et les réduire sur le terrain.

Ce projet avait pour objectif de développement de réduire l'occurrence des incendies de forêt et de terre dans les zones ciblées en renforçant les capacités à gérer ce type d'incendies et à employer des pratiques sans brûlage, et en accroissant les activités de prévention par des améliorations technologiques et l'élaboration de lignes directrices pratiques. Son objectif spécifique est d'améliorer la prévention des incendies de forêt et de terre en renforçant la gestion et les capacités techniques des parties prenantes dans les trois provinces cibles de Sumatra sud, Kalimantan centre et Kalimantan sud, et au niveau national.

## **III. Réalizations et produits du projet**

Produit 1: Meilleures pratiques agricoles appliquées

- Huit formations techniques sur les pratiques du zéro brûlage ont été dispensées à la communauté locale. Pour répondre aux besoins de la communauté sur cet aspect, trois formations techniques supplémentaires visant à l'autonomisation économique de la communauté ont été organisées. Toutes les formations ont été présentées sous la forme d'une préparation intégrée des terres sans avoir recours à des pratiques de brûlage.
- Huit parcelles de démonstration des pratiques de zéro brûlage ont été créées par la communauté. Les pratiques n'ont pas modifié le processus de base des pratiques agricoles que les agriculteurs appliquaient et qui mettaient l'accent sur l'utilisation des déchets de biomasse résultant du défrichage. De plus, trois bassins piscicoles ont été créés pour améliorer les revenus des communautés. Les acteurs locaux ont également été associés à la formation et à la mise en place des parcelles de démonstration.

Produit 2: Renforcement de la capacité en gestion pour traiter les problèmes d'incendies de forêt et de terre

- Quatre formations techniques à la gestion des incendies ont été dispensées à la brigade de lutte contre les incendies de forêt (Manggala Agni) initialement ciblée. Cependant, compte tenu de l'importance de cette formation, sept formations supplémentaires en gestion des incendies ont été organisées pour toucher toutes les casernes de pompiers locales des trois provinces. En outre, trois formations de base à la gestion des incendies ont été organisées pour les nouveaux membres de Manggala Agni et trois formations à la mécanique des engins de lutte incendie ont été organisées spécifiquement à l'intention de toutes les casernes de pompiers infra-locales dans les trois provinces.
- Un nouveau dispositif de surveillance et d'établissement de rapports a été mis au point pour la patrouille de prévention des incendies (Dispositif d'information des patrouilles incendie SMART) en collaboration avec la Faculté de mathématiques et de sciences naturelles (FMIPA) de l'Université IPB. Ce dispositif était également doté d'une vidéo mode d'emploi et d'un manuel pour la mesure des paramètres. La manifestation de lancement du Dispositif a eu lieu en juillet 2022 avec un séminaire national sur la prévention des incendies de forêt et de terre: politique, approche sociale, innovation technologique. Les applications ont été utilisées non seulement sur le site du projet, mais aussi dans toute l'Indonésie.
- Une tenue de sécurité et du matériel de lutte incendie a été fourni pour aider Manggala Agni à mettre en œuvre la lutte contre les incendies. Ils comprennent des vestes de sécurité, des chaussures de sécurité, des pompes à eau portables, des motos, des émetteurs-récepteurs portatifs et des tuyaux à oxygène portables.

Produit 3: Les actions de prévention des incendies de forêt et de terre ont augmenté et la coopération pour la prévention des incendies de forêt entre les institutions locales, le secteur privé et les communautés a été renforcée

- Malgré les mesures de restriction sur les déplacements et les réunions en présentiel prises en raison de la pandémie de Covid-19, l'Université IPB a réussi à organiser sept séries mensuelles de webinaires en ligne sur la gestion des incendies. Suite aux commentaires positifs des participants, cinq webinaires supplémentaires sur les incendies ont été organisés par le MoEF. Des experts et des praticiens internationaux en matière d'incendies y sont intervenus et les webinaires ont été visionnés par de nombreux participants de la région.
- Les synergies et la coopération entre les acteurs de la lutte incendie aux niveaux national, régional et sur site ont été renforcées pour améliorer la mise en œuvre de la gestion des feux de forêt et de terre.
- Les efforts de sensibilisation ont été favorisés en diffusant les travaux du projet par le biais des médias, des médias en ligne (y compris un site web officiel) et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram).

Lors de la mise en œuvre du projet pendant la pandémie de Covid-19, l'équipe du projet a rencontré d'importantes difficultés dans la gestion du temps et la coordination avec les parties prenantes impliquées pour mener à bien toutes les activités prévues par le projet. Des communications et une coordination intenses entre l'agence d'exécution, l'agence CCFLFM à Sumatra et Kalimantan, les casernes locales de pompiers et l'unité de gestion du projet, y compris un engagement fort et un soutien total de la part des parties prenantes, ont été l'élément majeur qui ont permis de mener le projet à bien. En général, toutes les activités prévues ont été pleinement mises en œuvre conformément à la conception initiale du projet et ont, dans une certaine mesure, traité les questions sexospécifiques pour faciliter leur participation à la gestion des incendies. Mais des écarts ont également été constatés à la hausse dans le sens où les résultats obtenus ont dépassé les objectifs fixés.

#### **IV. Acquis et répercussions**

Le projet a réussi à renforcer la capacité des parties prenantes sur les aspects gestion et technique dans les trois provinces ciblées: Sumatra du Sud, Kalimantan central et Kalimantan du Sud, et au niveau national grâce à une série de formations, d'ateliers et de webinaires destinés à encourager les pratiques du sans-brûlage et les dispositifs de patrouille SMART, ainsi que la fourniture d'équipements de prévention et de sécurité incendie. Les principaux résultats du projet sont notamment les suivants:

- Les groupes de Lutte incendie communautaire (Masyarakat Peduli Api) sont devenus des vecteurs de changement dans la prévention des incendies de forêt et de terre grâce aux meilleures pratiques agricoles/à la gestion agricole et sylvicole durable dans leur voisinage et à la mise en œuvre de pratiques du zéro brûlage.
- La performance des pompiers forestiers et terrestres (Manggala Agni) et des responsables publics en matière de gestion des incendies de forêt et de terre, et de réponse efficace aux incendies de forêt et de terre a été améliorée.
- La participation de toutes les parties prenantes à la prévention des incendies de forêt et de terre a augmenté grâce à une meilleure coordination et communication sur les questions relatives aux incendies de forêt et de terre.

Les connaissances et les compétences acquises grâce aux formations dispensées dans le cadre du projet et le matériel fourni assureront avec efficacité un bon système de soutien pour les activités quotidiennes de lutte incendie dans les trois provinces ciblées: Sumatra du Sud, Kalimantan central et Kalimantan du Sud. Les communautés sont encouragées à participer plus activement à la prévention des incendies. L'approche intégrée de préparation des terres sans brûlage est devenue une politique nationale de prévention des incendies de forêt et continuera d'être élargie.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les enseignements tirés de l'identification et de la conception du projet jusqu'à l'achèvement de ses activités peuvent être résumés comme suit:

- Le projet a été bien formulé et préparé pour traiter l'amélioration de la prévention des incendies à travers le renforcement de la gestion et de la capacité technique des parties prenantes. La flexibilité

permettant d'ajuster la portée et le calendrier des activités a été un facteur important pour la réussite de la mise en œuvre du projet dans un contexte de pandémie de Covid-19.

- En termes de fluidité de la mise en œuvre du projet, il est tout à fait nécessaire d'assurer une bonne communication, compréhension et soutien entre les parties prenantes au projet, ce qui nécessite davantage de coopération, d'engagement et de soutien. La mise en œuvre du projet doit également être adossée à une solide unité de gestion dotée du personnel-cadre du projet capable de gérer les opérations administratives, financières et de terrain.
- Les travaux complexes de gestion des incendies nécessitent une synergie entre toutes les parties prenantes et leur collaboration, y compris les pouvoirs publics, les pompiers, le secteur privé, les communautés, les universités, les organisations non gouvernementales et les agences internationales.
- La participation de la communauté à la prévention des incendies doit être encouragée, aidée et facilitée de temps à autre par les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes.
- L'autonomisation économique est nécessaire pour augmenter les revenus des communautés en tant qu'incitation à participer aux programmes de prévention des incendies. L'agroforesterie et la sylvo-pêche sont des régimes agricoles préconisés.
- Les pompiers (Manggala Agni) doivent être formés périodiquement pour maintenir et améliorer leurs capacités en matière de gestion des incendies.
- Le matériel de prévention des incendies doit être renouvelé au fil du temps pour répondre aux besoins de qualité et de quantité.

Les activités achevées ont permis d'obtenir les produits du projet qui avaient été définis. Il est important d'assurer la durabilité des résultats du projet qui ont été obtenus. La mise en œuvre du projet a suscité des synergies et une collaboration entre les parties prenantes, notamment au niveau de leur apport en ressources et de leur soutien, qui sont devenues des éléments capitaux pour pérenniser les résultats du projet dans le cadre de la gestion des forêts et des incendies. L'agence d'exécution du projet et ses unités de mise en œuvre dans les provinces ont un rôle crucial à jouer dans la poursuite des activités initiées et des avantages tirés du projet. Les agences régionales, les casernes locales de pompiers et Manggala Agni se tiendront prêts à aider et à assister les communautés dans la mise en œuvre de la préparation intégrée des terres sans pratiques de brûlage.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement et les rapports techniques de l'Activité ainsi que le rapport d'audit financier de l'exercice 2021, le Comité pourra déclarer l'Activité PP-A/56-340-1 du PTB achevée, sous réserve que le rapport d'audit financier couvrant la période de prorogation de janvier à juin 2022 qui est préparé par un cabinet de vérification des comptes indépendant (Mazars-Japan) donne satisfaction. Des exemplaires des rapports connexes à l'Activité en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

**(3) PP-A/56-340-2 Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts tropicales et plantations forestières au Pérou**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	1,324 088,16
Budget de l'OIBT:		\$EU	1,105 263,16
Gouvernement du Japon (MoFA):	\$EU	1,105 263,16	
SERFOR:		\$EU	218 825,00

Agence d'exécution: Service national des forêts et de la faune (SERFOR),  
Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, Pérou

Date de lancement et durée: Janvier 2021 / Prévues: 12 mois & Effective: 28 mois

**I. Introduction**

Ce projet a été financé au titre d'une activité du deuxième Axe programmatique (AP2) intitulé «Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques» et du quatrième Axe programmatique (AP4) intitulé «Questions émergentes et innovation» de la nouvelle Démarche programmatique élaborée dans le cadre de la nouvelle architecture de financement qui fait l'objet d'une phase de mise en œuvre à titre pilote conformément à la décision 8(LV). L'accord de projet a été signé entre l'OIBT et le SERFOR en août 2020. Ce projet a été intégralement financé grâce à une généreuse contribution du Gouvernement du Japon par le biais du Ministère japonais des affaires étrangères (MoFA), et le décaissement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été opéré en janvier 2021. Une version acceptable du rapport d'achèvement ayant été reçue en août 2022, la période de mise en œuvre aura duré 18 mois au lieu de 12 mois initialement prévus par l'agence d'exécution 12 (SERFOR), ce en raison des restrictions sur les déplacements et les réunions prises en lien avec la pandémie de Covid-19 au Pérou.

**II. Objectif de l'activité**

Cette activité avait pour objectif de contribuer à conserver les écosystèmes forestiers et autres types de végétation sauvage sous la menace des incendies de forêt. Son objectif spécifique est de réduire les incendies de forêt en renforçant les capacités des autorités nationales et locales à mener des actions urgentes pour prévenir les incendies et y répondre. Au nombre des retombées favorables de cette activité figurent la réduction de la disparition du couvert forestier, des écosystèmes et des habitats naturels de la flore et de la faune sauvages; une capacité accrue des autorités nationales et locales à prévenir les incendies de forêt et à y répondre; la réduction des émissions de gaz à effet de serre; et une plus grande sensibilisation aux incendies de forêt de manière à accélérer la mise en œuvre des plans de lutte nationaux et régionaux contre les incendies de forêt. En outre, le projet apportera un appui aux institutions concernées au moyen d'un système d'alerte précoce et d'information et diffusera la réglementation liée aux forêts.

**III. Réalisations et produits de l'activité**

Cette activité du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT a été conçue pour améliorer la prévention et le contrôle des incendies de forêt, en privilégiant cinq départements (Cajamarca, Huánuco, Junín, Pasco et Ucayali). Sur la base du rapport d'achèvement et du rapport d'évaluation à mi-parcours, les réalisations et les produits résultant de la mise en œuvre des activités pertinentes de cette Activité du PTB peuvent être principalement résumés comme suit:

- La coordination et la coopération entre les autorités nationales, régionales et les communautés locales ont été améliorées sur le plan du travail de prévention et de lutte contre les incendies de forêt.
- Les communautés rurales en particulier ont été mieux sensibilisées à la valeur des forêts et à l'importance de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt.
- La capacité des organismes publics, des pompiers et des communautés locales à prévenir et à répondre aux incendies de forêt a été renforcée.
- Des protocoles de prévention des incendies de forêt et de lutte contre les incendies de forêt ont été élaborés, validés et mis à disposition.
- Les brigades de pompiers volontaires des cinq départements couverts par le projet ont été renforcées par des formations axées sur la lutte contre les feux de forêt et la fourniture de tenues adaptées.

- Les communautés locales et/ou autochtones ont été impliquées dans les réseaux de prévention des incendies et d'intervention.
- Les systèmes et services d'information géographique et de télédétection du SERFOR ont été renforcés et l'efficacité et l'efficacité globales du système de surveillance des incendies de forêt ont été renforcées et améliorées dans l'ensemble du pays.
- Un nombre significatif d'organisations/associations communautaires ont contribué ou participé à la mise en œuvre du projet, un aspect important pour réaliser et pérenniser le produit 1 (meilleure gestion forestière et agroforestière et meilleures pratiques de gestion des déchets agricoles) et le produit 4 (Gestion des connaissances et sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt). En revanche, aucun élément ne permet d'affirmer que des organisations communautaires aient été réhabilitées ou d'autres créées, un résultat qui était prévu dans l'activité 1.3.1.
- Contribution au renforcement substantiel du Département de formation et d'autonomisation du SERFOR, en améliorant sa capacité à organiser et à mener des formations et un renforcement des capacités pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt, ce de manière continue et plus systématique. Dans la mesure du possible, pendant la courte durée du projet, grâce à la plateforme numérique EDUCA du SERFOR, les supports de formation, les programmes et la méthodologie des cours ont été adaptés pour atteindre les trois groupes cibles – autorités publiques, pompiers et producteurs ruraux – en ligne et, si possible, en présentiel.
- La formation dispensée aux brigades de pompiers a attiré un grand nombre de participants, avec 287 personnes initialement inscrites pour assister aux sessions de formation en ligne et en présentiel. De plus, sur ces 287 personnes inscrites, 209 ont assisté aux quatre sessions de formation organisées dans le cadre de ce volet formation/autonomisation.

Cette activité du PTB a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours conduite en juin 2022 par le consultant Manoel SOBRAL FILHO, dont les principales conclusions sont résumées dans le document du Comité CRF(LVI)/4.

#### **IV. Acquis et répercussions**

Les principaux résultats et répercussions, qui ont été obtenus grâce à la mise en œuvre des activités pertinentes, peuvent être résumés comme suit:

- La motivation et l'aptitude d'organisations sélectionnées et de centaines de personnes à prévenir et à combattre les incendies de forêt ont été augmentées/renforcées; on notera en particulier le renforcement des brigades de pompiers (volontaires), avec plus de 200 membres formés et leur capacité renforcée pour répondre aux incendies de forêt
- La capacité accrue du SERFOR et d'autres organismes publics péruviens à planifier et à mettre en œuvre des mesures prospectives, correctives et d'intervention pour améliorer leur travail de gestion des incendies de forêt
- Les membres de communautés locales concernés/formés par les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités du projet sont désormais des agents de changement d'attitude en matière de prévention/réponse aux incendies, ce qui devrait en retour contribuer à réduire les incendies de forêt et les dommages causés par les incendies
- L'amélioration des compétences/le renforcement des capacités ont contribué à améliorer la gestion des incendies de forêt, ce qui contribuera en retour à réduire les émissions de dioxyde de carbone causées par les incendies de forêt et aidera à maintenir les services écosystémiques procurés par les forêts
- La formation et le renforcement des capacités peuvent également générer des gains économiques pour les producteurs locaux qui adoptent des alternatives au feu pour traiter les résidus, en utilisant par exemple les déchets pour le compostage/les engrais, comme enseigné/promu par le projet
- La capacité renforcée du SERFOR et les outils et plateformes de formation renforcés/développés faciliteront l'intensification de la formation/le renforcement des capacités, y compris dans les départements non couverts par le projet

S'agissant d'un projet de 12 mois, sa durée n'est pas suffisante pour pouvoir porter un jugement définitif sur l'efficacité et les répercussions de la formation/du renforcement des capacités susmentionnés. Une évaluation approfondie de l'efficacité et des répercussions pourrait être menée dans le cadre d'une évaluation a posteriori qui, si elle est jugée souhaitable, pourrait être planifiée quelque temps après l'achèvement de cette activité du PTB.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Réduire les incendies de forêt/le recul de la forêt au Pérou est un objectif colossal et ambitieux. Le projet a montré cet objectif pouvait être atteint, y compris avec un budget relativement faible et un temps de mise en œuvre court, à condition que le projet soit conçu pour avoir l'appui des organismes et services gouvernementaux nationaux et régionaux compétents actifs/opérationnels et que les activités soient planifiées et exécutées suivant une approche participative, sur la base de consultations et d'une coopération élargies avec les organisations non gouvernementales et les communautés locales. Lors de la conception de futurs projets similaires dont la mise en œuvre est assumée par des organismes gouvernementaux, il est conseillé que le temps de mise en œuvre soit estimé et fixé en tenant compte du fait que des réglementations gouvernementales moins flexibles et plus chronophages entraînent souvent des délais dans le recrutement de personnel et le recours à des services, ainsi que dans l'achat de matériel /biens d'équipement, ce qui retarde la mise en œuvre des activités prévues.

Il est important de noter que le projet a été concluant sur des aspects cruciaux qui pourraient être essentiels pour leur adoption, notamment concernant la sélection/l'engagement idoines des parties prenantes, la mise en œuvre d'actions de communication et de diffusion tenant compte de la langue et d'autres aspects culturels, et le renforcement des capacités, y compris des outils/plateformes conviviaux de formation en ligne et sur le web ainsi qu'une sous-composante de la formation destinée aux «formateurs» dans le département d'Ucayali. Cependant, il est difficile de démontrer dans quelle mesure ces aspects ont été adoptés et diffusés et quels effets ils ont eus, compte tenu de la courte durée de cette activité du PTB (12 mois), sachant qu'ils apparaîtront en grande partie au moins quelques mois après son achèvement. Les actions futures visant à améliorer les perspectives de durabilité de l'adoption pourraient inclure 1) l'intensification des activités du projet (par exemple en incorporant les activités du projet dans les opérations/le budget réguliers du SERFOR et également en recherchant des fonds externes pour une éventuelle deuxième phase du projet); et 2) la mise en œuvre d'actions supplémentaires conçues spécifiquement pour promouvoir l'adoption, dont les avancées devraient faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement et les rapports techniques de l'Activité ainsi que le rapport d'audit financier de l'exercice 2021, le Comité pourra déclarer l'Activité PP-A/56-340-2 du PTB achevée, sous réserve que le rapport d'audit financier couvrant la période de prorogation de janvier à juin 2022 qui est préparé par un cabinet de vérification des comptes indépendant (Mazars-Japan) donne satisfaction. Des exemplaires des rapports connexes à l'Activité en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

### **(4) PP-A/56-341 Appui à des groupes de femmes pour la restauration des paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs, au Togo**

Budget et sources de financement:

Budget total:			\$EU	110 590
Budget de l'OIBT:			\$EU	93 240
Soka Gakkai (SG):	\$EU	93 240		
REFACOF:			\$EU	17 350

Agence d'exécution: Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF)

Date de lancement et durée: Octobre 2020 / Prévues: 12 mois & Effective: 15 mois

## **I. Introduction**

Cette activité du PTB, d'une durée de 12 mois, a été financée dans le cadre du troisième Axe programmatique (AP3) intitulé «*Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients*» de la Démarche programmatique de la nouvelle architecture de financement qui est mise en œuvre à titre pilote en accord avec les dispositions connexes de la décision 8(LV), laquelle appelle le Secrétariat de l'OIBT à jouer un rôle plus proactif pour rechercher de nouvelles pistes et partenaires de financement en vue de financer les travaux de l'OIBT. Cette activité du PTB a été intégralement financée par *Soka Gakkai International (SGI)*, en mars 2020, à l'issue d'un processus fructueux de concertation entre l'OIBT et SGI, qui a reposé sur la note conceptuelle et le profil préparé par l'agence d'exécution (REFACOF) conformément au cadre et aux

exigences du donateur financier (SGI). Le protocole d'accord régissant la mise en œuvre de cette activité du PTB a été dûment signé par toutes les parties (Gouvernement du Togo, REFACOF-Togo, agence d'exécution et Secrétariat de l'OIBT) en octobre 2020, et le décaissement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été opéré en octobre 2020. Une version acceptable du rapport d'achèvement ayant été reçue en janvier 2022, la période de mise en œuvre aura duré 15 mois au lieu des 12 initialement prévus par l'agence d'exécution (REFACOF) en raison des restrictions sur les déplacements et les réunions prises suite à la pandémie de Covid-19 au Togo.

## II. Objectif de l'activité

Cette activité du PTB visait à aider des groupes de femmes dans deux des plus pauvres départements togolais, ceux de Blitta et des Lacs, où la restauration des forêts et la plantation d'enrichissement aura lieu sur des parcelles identifiées qui ont été mises à disposition par la chefferie de deux villages (village d'Agouegan dans le département des Lacs et de Pagala-gare dans le département de Blitta). Elle vise à contribuer à la sécurité alimentaire, à répondre aux besoins en énergie bois et à générer des revenus à partir du bois et des produits forestiers non ligneux, dont des cultures vivrières issues des activités agroforestières, tout en renforçant l'autonomie des groupes de femmes qui participeront à mettre en œuvre cette activité du PTB.

## III. Réalisations et produits de l'activité

Sur la base du rapport d'achèvement et des informations les plus récentes de l'agence d'exécution (REFACOF), les réalisations et les produits concernant la mise en œuvre de cette activité PTB peuvent être principalement résumés comme suit:

Les produits escomptés ont été réalisés comme suit:

- Une centaine de femmes appartenant à sept groupes a été formée aux techniques de production en pépinière, de reboisement et d'agroforesterie;
- 8 hectares de plantations de type Taungya et 12 hectares d'agroforesterie ont été créés.

Les membres des groupes de femmes sont à la fois bénéficiaires et acteurs de la mise en œuvre. Elles ont participé aux différentes étapes des activités réalisées sur les sites cibles du projet. La formation aux techniques de production de plants en pépinière, de reboisement et d'agroforesterie leur a permis de produire **28 257** plants de **13** essences forestières (*Acacia auriculiformis*, *Senna siamea*, *Khayasenegalensis*, *samaneasaman*, *Leucena*, *Citrus aurantifolia*, *Citrus sinensis*, *eucalyptus*, *Terminalia superba*, *Gmelina arborea*, *Albizia chevalerie*, *Parkiabiglobosa*, *sterculiafoetida*). On trouvera dans le tableau ci-dessous les détails de la production par site et par essence:

SITE D'AGUEGAN		SITE DE PAGALA-GARE	
Essence	Nombre de plants	Essence	Nombre de plants
<i>Acacia auriculiformis</i>	6300	<i>Khayasenegalensis</i>	7958
<i>Senna siamea</i>	554	<i>Terminalia superba</i>	1730
<i>Khayasenegalensis</i>	810	<i>Gmelinaarborea</i>	4012
<i>Samaneasaman</i>	311	<i>Samaneasaman</i>	572
<i>Leucena</i>	279	<i>Albiziachevalerie</i>	676
<i>Citrus aurantifolia</i>	2200	<i>Citrus aurantifolia</i>	1249
<i>Citrus x sinensis</i>	232	<i>Citrus x sinensis</i>	315
<i>Eucalyptus</i>	86	<i>Parkiabiglobosa</i>	853
		<i>Sterculiafoetida</i>	120
<b>Total Agouegan</b>	<b>10 669</b>	<b>Total Pagala-Gare</b>	<b>16 683</b>
<b>Nombre total de plants produits: 28 257</b>			

Ces plants ont servi à créer 8 hectares de plantations forestières selon la méthode Taungya et 12 hectares d'agroforesterie. Les différents travaux liés à la foresterie (défrichage, piquetage, forage, plantation, entretien et protection) ont été organisés sous la direction des femmes bénéficiaires. Les cultures vivrières associées aux semis sont le maïs, le sorgho, les haricots, le manioc et le soja. La récolte de ces cultures vivrières a contribué à la sécurité alimentaire des femmes impliquées dans la mise en œuvre du projet et de leur communauté.

## IV. Acquis et répercussions

La mise en œuvre de cette Activité du PTB a été réalisée par le REFACOF-Togo, avec l'appui de la coordination régionale du REFACOF et du Point focal de l'OIBT au Togo. Au début de la mise en œuvre, une mission de sensibilisation a été menée dans les deux départements ciblés pour échanger avec les autorités administratives et traditionnelles locales sur les objectifs de l'Activité, identifier les sites et organiser l'atelier de lancement. Les autorités administratives et coutumières ont été ainsi sensibilisées à l'importance de la restauration des paysages forestiers dégradés par les activités humaines.

Les sessions de formation des femmes organisées sur les pépinières pour la production de plants et les techniques de reboisement ont contribué au transfert de connaissances et de techniques qui ont permis aux groupes de femmes d'être efficaces lors de l'exécution de cette Activité du PTB.

Concernant le choix des essences, il a été effectué d'un commun accord avec les bénéficiaires en fonction de la vitesse de croissance et de la multiplicité des usages des arbres qui seront plantés. De même, l'élevage et les cultures associés aux arbres dans les plantations forestières ont été choisis par les groupes de femmes dans l'objectif de couvrir leurs besoins alimentaires et de contribuer à la sécurité alimentaire de leur communauté. Le reboisement associé aux cultures vivrières a été non seulement un facteur de lutte contre la déforestation et le changement climatique, mais aussi un atout pour améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les groupes de femmes étaient bien organisés et partageaient des intérêts communs. Ils ont pu mettre à profit les compétences acquises, notamment dans les techniques de production de plants, de reboisement et d'agroforesterie. Le renouvellement des cultures vivrières a facilité le maintien des plantations forestières, tout en contribuant à la croissance normale des arbres plantés.

Il a été très important pour les groupes de femmes de pouvoir obtenir des terres: à Pagala-Gare, la parcelle utilisée pour les activités de restauration des paysages forestiers a ainsi été achetée par les femmes elles-mêmes; c'est donc une propriété de ces femmes; et à Agouegan, la parcelle utilisée pour les activités a été gracieusement offerte aux groupes de femmes par la chefferie traditionnelle qui leur a accordé un droit d'usage.

La phase 2 de cette Activité du PTB a été préparée par le REFACOF et financée par le même donateur (Soka Gakkai) afin de consolider et de pérenniser les acquis de l'actuelle phase I qui est mise en œuvre à titre pilote dans les départements de Blitta et des Lacs au Togo. Le décaissement de la première tranche des fonds de l'OIBT requis pour le démarrage de la mise en œuvre de la phase 2 a été opéré en avril 2022.

#### **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement de cette Activité du PTB ainsi qu'un rapport final d'audit financier jugé satisfaisant, le Comité pourra déclarer l'Activité du PTB PP-A 56-341 achevée. Des exemplaires des rapports de l'Activité en version numérique sont à disposition sur demande écrite auprès du Secrétariat.

\* \* \*